

Bulletin Numismatique

Octobre 2026

Éditeur : cgb.fr • 36 rue Vivienne 75002 Paris • Directeur de la Publication : Joël CORNU
Infographie : Emilie TEULIERE - Eric PRIGNAC • Hébergement : OVH • 2 rue Kellermann 59100 Roubaix
Ne peut être vendu • ISSN : 1769-7034 • Version pdf • contact : presse@cgb.fr

cgb.fr

SOMMAIRE

- 3 PANNEAU D'AFFICHAGE
- 4-6 DÉPOSER / VENDRE AVEC CGB NUMISMATIQUE PARIS
- 7 ACTUALITÉS DE LA SÉNA
- 8-9 LES BOURSES
- 10 LES ÉVÈNEMENTS NUMISMATIQUES
AUXQUELS CGB NUMISMATIQUE PARTICIPE
- 12-13 LE COIN DU LIBRAIRE,
THE HANDBOOK OF GREEK COINAGE SERIES, VOLUME 8
- 14 RÉSULTATS LIVE AUCTION OCTOBRE 2026
- 16-17 LIVE AUCTION BILLETS OCTOBRE 2026
- 18-19 MONNAIES ROYALES INÉDITES
- 20-23 LES CHIFFRES DE FABRICATION
DES 2 VARIANTES DE LA 5 FRANCS 1818 T
- 24-26 « LE FRANC, LES ESSAIS, LES ARCHIVES »
2^E REPUBLIQUE (1848-1852)
- 28-30 LA FRAPPE DE PARIS DE LA 5 FRANCS
DE L'AN13, L'AN14 ET 1806
- 31-35 20 FRANCS MARIANNE COQ :
L'ÉTRANGE AFFAIRE DES « FAUX VRAIS-FAUX »
- 36-37 QUELQUES RÉFLEXIONS AU SUJET DES CATALOGUES
DE COTATION
- 38 CHINE : LA FUREUR DU DRAGON
- 39 LE 5 FRANCS MARIANNE DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON :
UNE ÉMISSION BIEN PLUS IMPORTANTE
QU'ON NE LE PENSAIT ?
- 40 NOS ÉDITIONS

ÉDITO

Pourquoi collectionnons-nous ? Pour la beauté d'une monnaie, la rareté d'un billet, le plaisir de compléter une série. Mais aussi pour cette satisfaction particulière : comprendre un objet, retrouver son histoire et découvrir ce qui avait échappé jusque-là à notre regard. Ce numéro du *Bulletin Numismatique* illustre pleinement cette curiosité. Des monnaies royales inédites aux variantes de la 5 Francs 1818 de Nantes, les recherches présentées montrent que nos connaissances continuent de progresser. Un différent, une marque de graveur, une date de délivrance retrouvée dans les archives permettent de préciser une attribution ou de réexaminer un chiffre de fabrication. Chaque observation compte, y compris lorsqu'elle concerne une série étudiée depuis longtemps. L'enquête sur les « faux vrais-faux » de la 20 Francs Marianne Coq nous rappelle également combien une monnaie familière peut réserver des surprises. Observer les détails, comparer les exemplaires, consulter les sources : cette méthode reste au cœur du travail numismatique. Elle exige du temps, de la rigueur et la volonté de remettre parfois en question ce que l'on croyait acquis. Nos ouvrages de référence sont indispensables, mais leur utilité repose aussi sur leur capacité à évoluer. Identifier une monnaie, apprécier sa rareté et estimer sa valeur sont des exercices liés, qui demandent chacun leurs observations et leurs points de comparaison. Nos ventes offrent, elles aussi, l'occasion d'examiner des pièces rarement accessibles et de documenter leur passage. C'est à ce travail collectif que le *Bulletin* souhaite contribuer. Merci aux auteurs qui partagent leurs recherches et aux collectionneurs qui nous signalent leurs découvertes. Vos questions, vos remarques et vos observations donnent matière aux études de demain.

Bonne lecture à toutes et à tous !

Joël CORNU



CE BULLETIN A ÉTÉ RÉDIGÉ AVEC L'AIDE DE :

Nicolas FACHON - PORTABLE ANTIQUITIES SCHEME - Laurent COMPAROT - Yves BLOT - Jean-Luc GRIPPARI - Franck PERRIN - Laurent SCHMITT - Philippe THÉRET - Victor BANON - Michaël CREUSY - Pierre ANDREENKO - Arnaud CLAIRAND - la Séna - Heritage - ADF



Pour recevoir par courriel le nouveau *Bulletin Numismatique*, inscrivez votre adresse électronique à : http://www.cgb.fr/bn/inscription_bn.html.
Vous pouvez aussi demander à un ami de vous l'imprimer à partir d'internet. Tous les numéros précédents sont en ligne sur le site [cgb.fr](http://www.cgb.fr)
et peuvent être téléchargés à <http://www.cgb.fr/bn/ancienbn.html>. L'intégralité des informations et des images antérieures contenues dans les BN est strictement réservée et interdite de reproduction mais la duplication d'un BN dans sa totalité est possible et recommandée.

MONNAIES DU MONDE & MONNAIES ANCIENNES

Quelle est la valeur de votre collection ?
Obtenez des prix exceptionnels avec Heritage



France : Duché de Bretagne.
Anne (1498-1499), Cadière d'Or s.d.
(vers 1498)
AU58 NGC
Prix réalisé : 132.000 \$



France : Louis XIII, 10 Louis d'Or 1640-A
AU Details NGC
De la collection Georges de Manteyer
Prix réalisé : 264.000 \$



France : Louis XV, essai d'Écu d'or,
qualité Proof, 1740-A
PR62 NGC
De la collection Paramount
Prix réalisé : 180.000 \$



France : Napoléon, piéfort en argent
"Cent-Jours" qualité Proof, 5 Francs 1815-A
PR63 NGC
Prix réalisé : 66.000 \$



France : Louis XVIII, médaille en platine
"Rétablissement de la statue d'Henri IV", 1817
MS65 NGC
De la collection Eugene Detmer
Prix réalisé : 54.000 \$



France : Henri V, prétendant. Essai piéfort
en or qualité Proof, 5 Francs 1832
PR64 Ultra Cameo NGC
De la collection Paramount
Prix réalisé : 192.020 \$



France : Napoléon III, essai en or,
100 Francs 1862-E
SP65 Cameo PCGS
Prix réalisé : 204.000 \$



France : République, 100 Francs or 1894-A
MS64★ NGC
Prix réalisé : 132.000 \$



Colonies françaises : Louis XIV, 15 Sols
(1/4 d'Écu) 1670-A
XF45 NGC
De la collection Long Island
Prix réalisé : 132.000 \$

Renseignements: Heritage Auctions Europe Cooperatief U.A.
0032/(0)22040140 | Brussels@HA.com | HA.com/Belgium

*Images not to scale.

DALLAS | NEW YORK | BEVERLY HILLS | CHICAGO | PALM BEACH
LONDRES | HONG KONG | MUNICH | TOKYO | PARIS | AMSTERDAM | BRUXELLES | GENÈVE

Nous acceptons à tout moment des consignations de qualité dans plus de 50 catégories.
Avances en espèces disponibles immédiatement.
Plus de 2 million d'enchérisseurs en ligne.

BP 22%, rendez-vous sur HA.com. 90747

HERITAGE
AUCTIONS
THE WORLD'S LARGEST
NUMISMATIC AUCTIONEER

ESSENTIEL !!!

Sur chaque fiche des archives et de la boutique, vous trouvez la mention :



Signaler une erreur



Poser une question

Malgré le soin que nous y apportons, nous savons que sur 1 012 913 fiches, quelques erreurs et fautes de frappe se sont inévitablement glissées ici et là. Votre aide nous est précieuse pour les débusquer et les corriger. Alors n'hésitez pas à nous les signaler lorsque vous en apercevez une au fil de vos lectures. Votre contribution améliore la qualité du site, qui est aussi votre site. Tous les utilisateurs vous remercient par avance de votre participation !

LES VENTES

À VENIR DE CGB.FR

Cgb.fr propose désormais sur son site un agenda des toutes prochaines ventes. Grâce à cette nouvelle page, collectionneurs et professionnels pourront s'organiser à l'avance afin d'ajuster les dépôts aux différentes ventes prévues. Vous trouverez dans l'onglet LIVE AUCTION, deux agendas. Le premier destiné aux ventes MONNAIES, le second aux ventes BILLETS.

http://www.cgb.fr/live_auctions.html

Accès direct aux prochaines ventes **MONNAIES** :

cliquez ici

Accès direct aux prochaines ventes **BILLETS** :

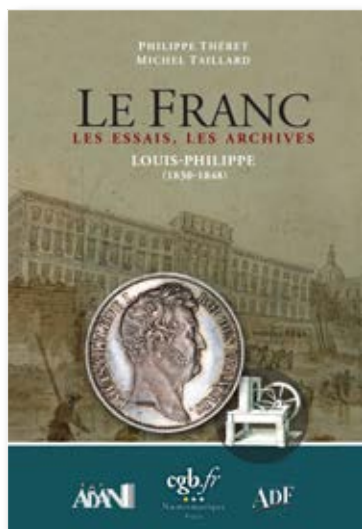
cliquez ici

LE FRANC

LES ESSAIS, LES ARCHIVES

LOUIS-PHILIPPE

(1830-1848)



A commander sur **Cgb.fr**
ou sur papier libre +9€ (forfait livraison)
contact@cgb.fr - 36 rue Vivienne 75002 Paris



DÉPOSER / VENDRE AVEC CGB NUMISMATIQUE PARIS

C'est décidé, vous vendez ou vous vous séparez de votre collection ou de celle de votre grand-oncle ou arrière-grand-père ! L'équipe de spécialistes de CGB Numismatique Paris est à votre service pour vous accompagner et faciliter vos démarches. Installée rue Vivienne à Paris depuis 1988, l'équipe de CGB Numismatique Paris est spécialisée dans la vente des monnaies, médailles, jetons et billets de collection de toutes périodes historiques et zones géographiques.

Deux solutions vous seront alors proposées par notre équipe : l'achat direct ou le dépôt-vente. Les cas des ensembles complets, trésors et découvertes fortuites sont, eux, traités à part. Concernant les trésors, consultez la section du site [www.Cgb.fr](http://www.cgb.fr) qui y est consacrée : <http://www.cgb.fr/tresors.html>.

PRISE DE RENDEZ-VOUS

Vous souhaitez déposer/vendre des monnaies, médailles, jetons et billets ? Rien de plus simple. Il vous suffit de prendre contact avec l'un de nos numismates :

- par courriel (contact@cgb.fr) en joignant si possible à votre envoi une liste non exhaustive de vos monnaies, médailles, jetons, billets ainsi que quelques photos/scans représentatifs de votre collection.
- en prenant rendez-vous par téléphone au 01 40 26 42 97. Nous vous conseillons vivement de prendre rendez-vous avant de vous déplacer en notre comptoir Parisien (situé au 36 rue Vivienne dans le 2^e arrondissement de Paris) avec le ou les numismates en charge de la période de votre collection.
- en venant à notre rencontre lors des salons numismatiques auxquels les spécialistes de CGB Numismatique Paris participent. La liste complète de ces événements est disponible ici : http://www.cgb.fr/salons_numismatiques.html.

Dans des cas très spécifiques, nous sommes susceptibles de nous déplacer directement auprès des particuliers ou professionnels afin d'effectuer l'inventaire de leur collection.

DÉPÔT-VENTE

CGB Numismatique Paris met à la disposition des personnes qui souhaiteraient déposer leurs monnaies, médailles, jetons et billets trois solutions de vente différentes :

- à prix fixe sur les différentes boutiques en ligne du site www.cgb.fr avec possibilité d'intégration dans un catalogue papier de vente à prix marqués. Seuil minimum de valeur des monnaies, médailles, jetons et billets : 150 € par article.
- en INTERNET AUCTION pour les monnaies, médailles, jetons et billets de valeur intermédiaire. Durée de la vente trois semaines, uniquement sur internet (www.cgb.fr), avec une clôture Live (ordres en direct le jour de la clôture de la vente à partir de 14h00). Valeur minimale des monnaies, médailles, jetons et billets mis en vente : 250 €.
- en LIVE AUCTION. Vente sur internet (www.cgb.fr) avec support d'un catalogue papier, s'étalant sur quatre semaines et clôturant par une phase finale dynamique, la Live (ordres en direct le jour de la clôture de la vente à partir de 14h00). Vente réservée aux monnaies, médailles, jetons et billets estimés à 500 € minimum. Les monnaies, médailles, jetons font l'objet d'un catalogue spécifique, de même pour les billets de collection.

LES DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS NUMISMATIQUES



Joël CORNU
P.D.G de CGB Numismatique Paris
j.cornu@cgb.fr



Marie BRILLANT
Département antiques
marie@cgb.fr



Viviane BÉCLIN
Département antiques
viviane@cgb.fr



Alice JUILARD
Département médailles
alice@cgb.fr



Arnaud CLAIRAND
Département royales françaises
clairand@cgb.fr



Ophélie LE DEZ
Département royales françaises
ophelie@cgb.fr



Benoît BROCHET
Département modernes françaises
benoit@cgb.fr



Laurent VOITEL
Département modernes françaises
laurent.voitel@cgb.fr



Maureen CHLOUS
Responsable de l'organisation des ventes.
Département modernes françaises
maureen@cgb.fr



Pauline BRILLANT
Département monnaies du monde et euros
pauline@cgb.fr



Laurent COMPAROT
Département monnaies du monde et des anciennes colonies françaises
laurent.comparot@cgb.fr



Fabienne RAMOS
Département billets - Organisation des ventes et des catalogues à prix marqués
fabienne@cgb.fr



Eduard KOCHAROV
Département billets
eduard@cgb.fr



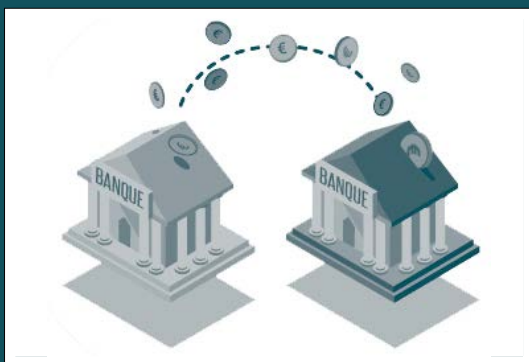
Pablo MEDINA CARVAJAL
Billets France et billets du monde
pablo@cgb.fr

DÉPOSER / VENDRE AVEC CGB NUMISMATIQUE PARIS

UNE GESTION PERSONNALISÉE ET SÉCURISÉE



RÈGLEMENT PAR VIREMENT BANCAIRE



0

FRAIS DEMANDÉS
LORS DE LA MISE
EN VENTE

UNE EXPOSITION OPTIMALE DES OBJETS MIS EN VENTE

• Ventes (e-auctions hebdomadaires, Internet Auction et Live Auction) en ligne sur les plates-formes de vente internationales : Numisbids, Sixbid.



• Valorisation de vos monnaies, médailles, jetons et billets sur notre site internet www.cgb.fr auprès de la communauté des collectionneurs via les mailing listes (newsletters) envoyées quotidiennement.

• Accès à une clientèle de collectionneurs au niveau mondial : site Cgb.fr accessible en sept langues (français, anglais, allemand, espagnol, italien, russe et chinois), catalogues à prix marqués et ventes Live Auction traduits en anglais, présence de CGB Numismatique Paris lors des plus grands salons internationaux (Berlin, Kuala Lumpur, Hong Kong, Maastricht, Moscou, Munich, New York, Paris, Tokyo...).

• Consultation des monnaies, billets, jetons et médailles disponibles sans limite de temps dans les archives de CGB Numismatique Paris et sur les sites de référencement de vente comme AcSearch.

CGB ÉTAIT PRÉSENT À



DÉPOSER / VENDRE AVEC CGB NUMISMATIQUE PARIS

CALENDRIER DES VENTES 2026-2027



VENTES INTERNET AUCTION ET LIVE AUCTION MONNAIES

(Antiques, Féodales, Royales, Modernes françaises, Monde, Jetons, Médailles)

Internet Auction octobre 2026 Date limite des dépôts : mardi 22 septembre 2026	Date de clôture : jeudi 22 octobre 2026 à partir de 14:00 (Paris)
Internet Auction novembre 2026 Date limite des dépôts : mardi 20 octobre 2026	Date de clôture : mardi 17 novembre 2026 à partir de 14:00 (Paris)
Live Auction décembre 2026 <i>(avec support de catalogue papier)</i> Date limite des dépôts : vendredi 09 octobre 2026	Date de clôture : mardi 15 décembre 2026 à partir de 14:00 (Paris)



VENTES INTERNET AUCTION ET LIVE AUCTION PAPIER-MONNAIE

(Billets France, Monde, Anciennes Colonies françaises et Dom-Tom)

Live Auction octobre 2026 <i>(avec support de catalogue papier)</i> Date limite des dépôts : vendredi 24 juillet 2026	Date de clôture : mardi 06 octobre 2026 à partir de 14:00 (Paris)
Internet Auction novembre 2026 Date limite des dépôts : mardi 27 octobre 2026	Date de clôture : mardi 24 novembre 2026 à partir de 14:00 (Paris)
Live Auction janvier 2027 <i>(avec support de catalogue papier)</i> Date limite des dépôts : vendredi 09 octobre 2026	Date de clôture : mardi 05 janvier 2027 à partir de 14:00 (Paris)

1 La SÉNA vous invite à assister à la conférence de **M. Laurent Schmitt**, le mercredi 7 octobre à 18h30 à la **Monnaie de Paris**, 11 quai de Conti, 75006 Paris (salle de l'Or et visioconférence) :

***Hadrien, mythe et réalité :
de l'homme de pouvoir au pouvoir de l'homme***

En préparation du colloque l'Armée et la Monnaie III qui se tiendra à la Monnaie de Paris, le 28 novembre 2028, et en introduction à la présentation que Marie-Laure Le Brazidec et Laurent Schmitt produiront avec pour thème : '*Disciplina Augusta*', *Hadrien et l'Armée : le témoignage des monnaies*, ce dernier nous livrera quelques réflexions numismatiques sur l'Auguste qui régna sans partage sur Rome et les destinées de son Empire à un moment fondamental de son histoire qui a donné à cette période le nom de « siècle des Antonins », entre Nerva et Commode, dont Hadrien est en quelque sorte le symbole avec la *Pax Romana*. Il est le seul empereur, en dehors des périodes de conflits militaires, à avoir visité la plus grande partie de l'*Orbis Terrarum*.



Illustration : Aureus d'Hadrien, Rome, 134 apr. J.-C., RI ADVENTVS AVGVSTI (réf : brm_423508).

2 Le RTSÉNA n° 12 est disponible : **Du Trésor royal au salaire de la mine. Monnaies, monétaires et pouvoirs mérovingiens**. Prix public port compris : 40 € France / 50 € hors France ; adhérents : 35 € / 45 €.

3 Les **inscriptions** sont ouvertes pour la journée d'études **L'armée et la monnaie III** à la **Monnaie de Paris** le samedi 28 novembre 2026. Programme :

9h30 : Accueil des participants

10h00 : Marie-Laure Le Brazidec, Laurent Schmitt

'Disciplina Augusta', Hadrien et l'armée : le témoignage des monnaies

10h40 : Dominique Hollard, Fernando Lopez-Sanchez

Déplacements de cour, mouvements d'armées et ateliers monétaires en Occident entre 402 et 423

11h20 : Marc Bompaire

La monnaie et le financement de la guerre. Un regard sur la France médiévale

12h00 : Arnaud Clairand, Jacques Vigouroux

Les ateliers de Melun et Compiègne sous Henri IV durant la Guerre Civile

Déjeuner

14h30 : Christian Charlet

Monnaies, médailles et jeton des sièges de Casale

15h10 : Béatrice Coullaré, Laurent Schmitt, Philippe Thérêt
La visite d'Alexandre de Russie à la Monnaie de Paris : « Guerre et Paix »

15h50 : François Thierry

La piastre de Tyx Dxc pour l'indemnité de guerre (1865)

16h30 : Katia Schaal

La médaille commémorative de la Grande Guerre par Pierre-Alexandre Morlon ou comment magnifier la République coiffée d'un casque Adrian.

4 Jeton Armée et Monnaie III
Tarif spécial « Journée d'études » : **25 €** (à commander jusqu'au 28 novembre). Tarif normal : 35 €

• Règlement par chèque à l'ordre de la SÉNA.

Adresse postale : SÉNA, C/O Maison de la Vie Associative et Citoyenne Paris Centre, 5bis rue du Louvre, 75001 PARIS.

• Règlement par Virement :

BIC : PSSTFRPPPAR -

IBAN : FR67 2004 1000 0120 7802 1Z02 051



Illustration : Jeton Armée et Monnaie III, 2026 (avers).

Création : Joaquin Jimenez, Monnaie de Paris.

5 Présence de la SÉNA :

• 49^e Bourse numismatique du Dauphiné, le dimanche 4 octobre 2026, de 9h à 16h, Hôtel Euro-pole, 29 rue Pierre Semard 38000 **GRENOBLE**.

• XXXII^e Grande Bourse Numismatique et Cartophile de Monaco, le dimanche 18 octobre 2026, de 9h à 17h, Hôtel Méridien Beach Plaza, 22 avenue Princesse Grace 98000 **MONACO**.

• 47^e Bourse aux Monnaies et Billets, le dimanche 25 octobre 2026, de 8h30 à 16h, Espace Béaire, 12 rue Nationale 45380 **LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN**.

• 7^e Salon numismatique en Champagne, le dimanche 1^{er} novembre 2026, de 9h à 16h, Salle des fêtes Guy Hallet, Rue Croix Cordier 51430 **TINQUEUX**.

CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS

OCTOBRE

2/3 Anvers (B) (N+ PH) Antwerphila, Antwerp Expo, Jan van Rijswijcklaan 191 (vendredi 10h-17h ; samedi 10h-16h) (info : info@antwerphila.be)

2/4 Northampton (GB) (C) 44^e Congrès annuel sur les Tokens (jetons) (info : brighouses@aol.com ; tokencorrespondingsociety@gmail.com)

3 Gannat (03) (tc), 19^e Bourse multi-collections, Centre socioculturel (8h-18h) (info : 06 84 01 77 93)

3 Paris (75) (R) Réunion de la SFN (14h à 17h) (<https://www.sfnnumismatique.org/actus/>)

 **4** Grenoble (38) (N), ANRD, 49^e Bourse numismatique, hôtel Europole 29 rue Pierre Semard (entrée : 2€ ; 9h à 17h), (contact.taylor1@gmail.com)

4 Gretz-Arminvilliers (77) (tc), 35^e Salon multi-collections, Maison de la Culture et des Loisirs, 27 avenue d'Armainvilliers (8h-16h30) (info : 06 74 23 19 28)

4 Missillac (44) (tc), Bourse aux collections, Espace Mille fleurs, Rue de Govillon (9h-17h) (info : 44972853philapostel@orange.fr)

4 Montpon-Ménesterol (24) (tc), Salon multi-collections, Gymnase de Massias, Rue Foix Candale (9h-17h30) (info : 06 03 05 38 82)

4 Sallaumines (62) (tc), 33^e Bourse des collectionneurs, Salle Pierre de Coubertin (9h-17h) (info : 03 21 67 74 58)

4 Théroutanne (62) (tc), 34^e Bourse des Collectionneurs, Salle des Fêtes, Place de l'Église (8h-17h) (info : 03 21 98 86 72)

4 Neu-Ulm (D) (N+B), Bourse aux monnaies, billets et médailles, Ratiopharm Arena, Europestrasse 21 (entrée : 6€ ; 10-18h)

4 Val de Salm (B) (N), Grande bourse numismatique Vielsalm, Athénée Royal de Roncheux, 1 rue des chasseurs Ardennais, (9h-13h) (info : numisvaldesalm@gmail.com)

7 (R), Réunion de la SENA, Monnaie de Paris (18h30-20h00) <https://www.sena.fr/> (voir programme)

10 Duisburg (D) (N), Bourse numismatique des amis du Graftschafter, Dr. Kolbe strasse 2 (entrée : 3€ ; 9h3-13h) (info : www.gmf-moers.de)

10 Floreffe (B) (tc), Bourse multi-collections, Abbaye de Floreffe, Salle du Landoir, Rue du Séminaire (8h-12h) (info : maryline.lukosz@gmail.com)

11 Beaumont (63), Bourse Multi-collections, Salle de la Ruche, rue de l'Hôtel de Ville (9h-18h) (info : bam.jeannot@wanadoo.fr)

11 Chalon-sur-Saône (71) (tc), Salon multi-collections, Maison des Syndicats, Palce Matthias, 2 rue du Parc (9h-17h) (info : roger.thaurin@wanadoo.fr)

11 Clermont (60) (tc), Bourse toutes collections, Salle des Fêtes, Espace André Pommery (9h-17h)

11 Lavaur (81) (tc), Bourse toutes collections, Halle d'Occitanie (9h-18) (info : fredgrosj@gmail.com)

11 Mont-Saint-Éloi (62) (tc), 39^e Rencontre des Collectionneurs, Salle du Stade derrière l'église du hameau d'Elcovres, Chemin des Normands (8h-17h) (info : 06 42 35 52 44)

11 Pessac (33) (N+Ph), 65^e Bourse Numismatique & Philatélique, salle de Belle de Bellegrave, av. du Colonel Robert Jacqui (9h-17h30, entrée : 1€), (info : apnp@laposte.net)

11 Watrelloos (59) (tc), 35^e Bourse des Collectionneurs, Salle Roger Salengro, Rue Émile Basly (9h-17h) (info : le-sieu.pascal@hotmail.fr)

11 Birmingham (GB) (N), Midland Coin Fair, National Motorcycle Museum, Bickenhill (10h-15h30, entrée : 3£) (info : <https://www.coinfairs.co.uk/midland-coin-fair/>)

11 Mondorf-les-Bains (Lu) (M+Ph), 17^e Salon des collectionneurs, Casino 2000 (entrée : 5€ ; 9h-16h), (info : cercleenumislux@yahoo.com)

11 Mons (B) (tc), Bourse multi-collections, Salle « Patria », Place de Cuesmes (9h30-13h) (info : collectionneursgrandmons7033@gmail.com)

11 Pirmasens (D) (N+B), 103^e Bourse numismatique, Messehalle 6A, Zeppelinstr 11 (9h-15h) (info : w.klug@web.de)

11 Stockholm (S) (N), Stockholm Numismatica 2026, Courtyard by Marriott (11h-17h) (info : <https://stockholm-numismatica.se>)

11 Wuppertal (D) (N+B), 3^e Bourse internationale de numismatique, Historische Stadthalle (10h-18h) (info : info@wuppertaler-muenzenfreunde.de)

16/18 Hong Kong (HK) (N), 16^e Hong Kong Coin Show

17 Itteville (91) (tc), Salon multi-collections, Espace Georges Brassens, Rue des Grives (9h-17h) (info : pampin77@gmail.com)

17 Freiburg (D) (N), 88^e Bourse numismatique, Ball und Konzerthaus Tivoli, Dr. Kültz str. 3 (9h-14h) (info : helmut.herholtz@web.de)

17 Eke (B) (N), 4^e Foire des monnaies antiques, Dorpkaffes, oudd Elke bij Didier, Steenweg 80, (9h-14h) (info : info@vaevictis.be)



17/18 Guise (02) (tc), Bourse multicollections, Salle Daniel Cuvelier, Place Lesur (9h-17h)
(info : marchandisech@wanadoo.fr)

18 Angres (62) (tc), Bourse toutes collections. Salle des Fêtes, Place Salvador Allende (8h-16h)
(info : 06 37 37 53 14)

18 Annonay (07) (tc), Bourse annuelle multicollections

18 Biganos (33) (tc), Salon multi-collections, Salle des Fêtes, (9h-17h) (info : philcarch@orange.fr)

18 Monaco (MC) (N+ CP), 32^e Bourse numismatique et cartophile, Hôtel Le Méridien Beach Plaza, 22 av. Princesse Grace Salon Méditerranée, niveau 0 (9h-17h)
(info : contact@gadoury.com)

18 Montlebon (25) (tc), 29^e Bourse des collectionneurs, Salle des Fêtes (9h-12h & 14h-17h) (info : 06 82 22 94 92)

18 Montpellier (34) (tc), Bourse multi-collections, Maison pour Tous Marcel Pagnol, 64 route de Lavérune (9h-17h)
(info : 04 67 27 61 75)

18 Mulhouse (68) (tc), 126^e Salon des collectionneurs, Parc des expositions, 120 rue Lefebvre (9h-17h)
(info : www.parcexpo.fr)

18 Pont-Sainte-Maxence (60) (tc), Bourse toutes collections, Salle Claude Monnet, Place d'Armes (9h-17h)
(info : 06 29 36 41 07)

18 Saint-André-de-Cubzac (33) (tc), Bourse multi-collections, Salle du Chemin de Foire (8h30-17h)
(info : philatelie.sandre@gmail.com)

18 Marburg (D) (N), Bourse numismatique, Tauschtag im Landhaus Jagerhof, Ehestorfer Heuweg 14 (10h-13h)
(info : www.harburger-bsv.de)

20 Prague (CZ) (C), FIDEM 2026 sur la médaille (info : <https://www.fidem-medals.org/FIDEM%20medal.html>)

24 Hesperange (LU) (tc), Bourse d'échange multi-collections, Centre culturel Joseph Altmann, 9 route de Bettenbourg (9h-16h) (info : mommo@pt.lu)

24/25 Dieppe (76) (tc), Exposition, Bourse échange toutes collections, Salle des Congrès, Boulevard de Verdun (7h-18h)

24/25 Poitiers (86) (tc), 40^e Salon, Collection Passion, Parc des Expos de Poitiers
(info : pcp.collectionpassion86@gmail.com)

24/25 Munich (D) (N), Munich Show (info : <https://munichshow.com/en>)

25 Argentan (61) (tc), Salon multicollections, Champ de Foire, Halle d'exposition, 12 rue du 104^e Régiment d'Infanterie (9h-17h) (info : 06 12 30 93 23)

25 Bailleul-Sir-Berthoult (62) (tc), Journée des collectionneurs, Salle des Fêtes (8h-18h)

25 Balma (31) (tc), 27^e Bourse toutes collections, Salle polyvalente, le Palladium, 15-17 avenue des Arènes (8h-18h) (info : 06 38 55 92 26)

25 Calonne Ricouart (62) (tc), Bourse toutes collections, Gymnase Youri Gagarine, rue du Marais (8h-17h)

25 Gardanne (13) (tc), Bourse multi-collections, Maison du Peuple Roger Meï, avenue Léo Lagrange
(info : dancettefamily@free.fr)

25 La-Chapelle-Saint-Mesmin (45) (N), 47^e Bourse aux monnaies et billets, Espace Béaire, 12 rue Nationale (entrée : 2,50€, 8h30-16h00) (info : anc.oreans@laposte.net)

25 Pontault-Combault (77) (tc), Bourse toutes collections, Salle Jacques Brel, 45 rue du Plateau (9h-18h)
(info : 06 49 37 66 17)

25 Ris-Orangis (91) (tc), Salon multi-collections, Gymnase Jesse Owens, Avenue de l'Aunette (9h-16h30)
(info : 06 74 13 90 48)

25 Landau (D) (N), 49^e Bourse numismatique, Jugendstil-festhalle, Mahlastrasse 1 (9h-14h)
(info : arnoldo-47@t-online.de)

25 Magdeburg (D) (N), 66^e Bourse numismatique, AMO Kultur und Kongresshaus, Erich Weinert Strasse (9h-14h)

25 Zurich (CH) (N), 54^e Bourse internationale aux monnaies, Hôtel Marriott, (entrée 10FS ; 9h-16h)
(info : <https://nvz-ch.org/>)

31 Gembloux (B) (tc), Bourse toutes collections, Espace Orneau, centre sportif, chaussée de Namur (9h-15h)
(info : franz.bertrand@skynet.be)

NOVEMBRE

1 Châteaugay (63) (tc), 36^e Salon national, Salle polyvalente (9h-17h)

1 Pierrelatte (26) (tc), Bourse collections, Salle des Fêtes, espace Jean Moulin, avenue du maréchal Juin (8h30-17h)
(info : 06 84 47 40 18)

1 Salomé (59) (tc), 45^e Rendez-vous des collectionneurs, Mairie de Salomé, Salle Raymond Novacki, Avenue Louis Romon (9h-16h)

 **1** Tinquieux (51) (N), 7^e Salon Numismatique en Champagne, salle des Fêtes Guy Hallet, rue de la Croix Cordier (entrée : 3€ ; 9h – 16h)
(info : anr51.numismatique@orange.fr)

1 Harelbeke (B) (N), 21^e Bourse internationale de Numismatique, CC « Het Spoor », Ellandstraat 6 (8h-15h)
(info : urban.hautekeete@skynet.be)

3 (R), Réunion de la SENA, Monnaie de Paris, (18h30-20h00) <https://www.sena.fr/> (voir programme)

LES ÉVÈNEMENTS NUMISMATIQUES AUXQUELS CGB NUMISMATIQUE PARTICIPE

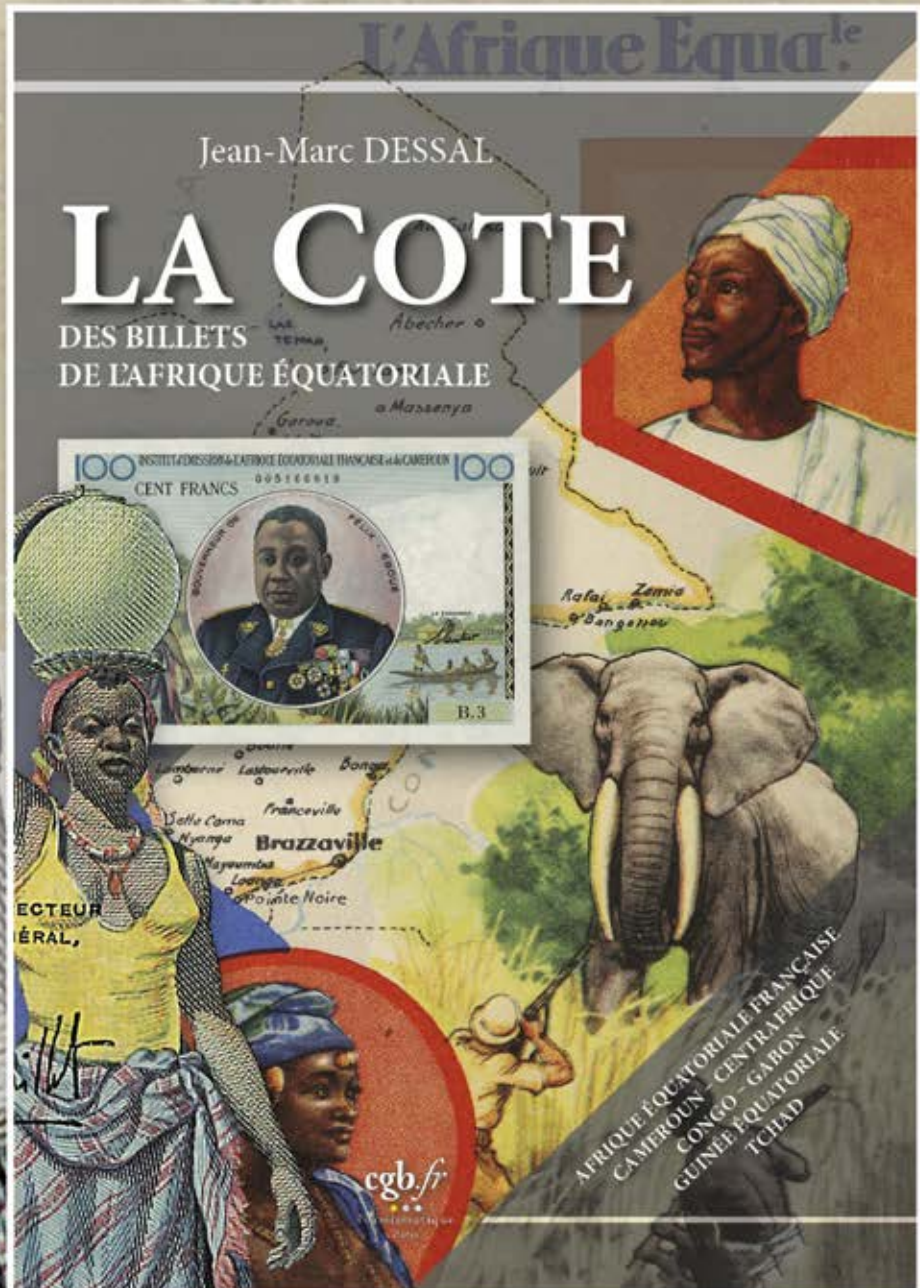
4 octobre 2026	49 ^e Bourse Numismatique du Dauphiné (Grenoble)	Grenoble	France métropolitaine
1 ^{er} novembre 2026	7 ^e salon Numismatique Champagne – Reims - Tinquex	Tinquex - Reims (51)	France métropolitaine
08 novembre 2026	46 ^e Bourse numismatique de Lille	Lille	France métropolitaine
29 novembre 2026	50 ^e Bourse aux Monnaies d'Annecy	Annecy (74)	France métropolitaine
14 / 17 janvier 2027	55 ^e New York International Numismatic Convention	New York	États-Unis
01 / 03 mai 2027	38 ^e Tokyo International Coin Convention (TICC)	Tokyo	Japon



Retrouvez plus
de **700 références de livres**
sur **Cgb.fr**

NOUVEAUTÉ 2025

LA COTE DES BILLETS DE L'AFRIQUE ÉQUATORIALE



commander sur cgb.fr

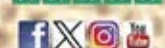
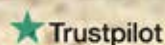


ou sur papier libre
(+9€ de forfait livraison)
contact@cgb.fr
36 rue Vivienne 75002 Paris

29€



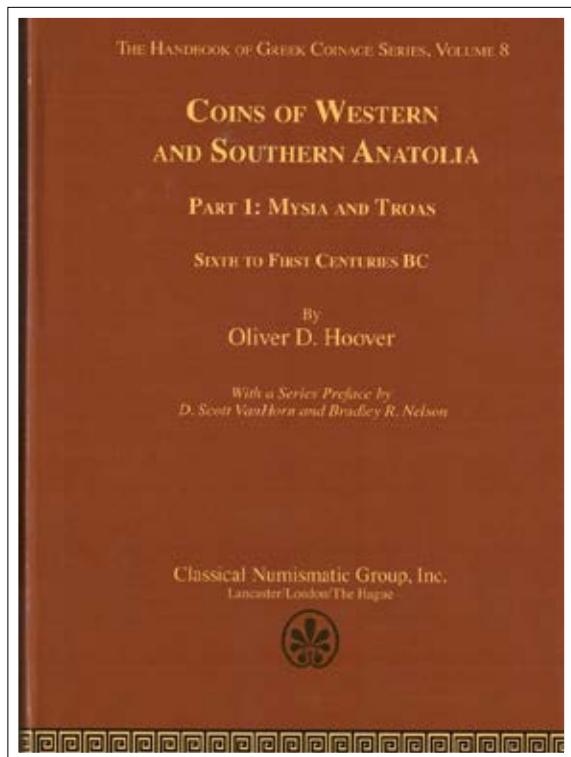
Syndicat National du
Commerce de l'Antiquité,
de l'Occasion et des
Galeries d'Art



DISTRIBUTEUR
AGRÉÉ



LE COIN DU LIBRAIRE, THE HANDBOOK OF GREEK COINAGE SERIES, VOLUME 8



Oliver D. Hoover, *The Handbook of Greek Coinage Series, Volume 8, Coins of Western and Southern Anatolia. Part I: Mysia and Troas, Sixth to First Centuries BC*, Lancaster, London, The Hague, 2025, relié cartonné, 14 x 22cm, LXXIII + 324 pages, 1192 n°, illus. n&b. Code : Lh82. Prix : 95€.

Nous ne l'espérons plus ! Depuis 2018, nous n'avions pas eu de nouveau volume de la série des HGCS comme nous les abrégeons sur le site, dans nos fiches et dans nos catalogues. Le premier volume de la série avait été publié en 2010 avec le n° 9 consacré aux monnayages de Syrie. Le volume 2, consacré à la Sicile était épuisé depuis longtemps. Cette série qui comprendra à terme 13 volumes, dont le n° 3 se décline en deux tomes la Macédoine et la Thrace, voit paraître un nouveau volume, le n° 8 consacré aux monnayages de l'ouest et du sud de l'Anatolie. Mais ce volume 8 se déclinera en 3 tomes dont nous vous livrons le compte-rendu pour le premier qui traite de la Mysie et de la Troade. Nous espérons seulement qu'il ne faudra pas attendre autant de temps pour la parution des deux autres parties de ce huitième volume.

Le deuxième point qu'il nous semblait important d'aborder avant de vous livrer nos premières impressions sur ce nouveau volume concerne son prix. Si depuis la parution du premier volume en 2010 et jusqu'à celui-ci, nous avons pu maintenir à 65 € le prix de vente, la réédition du volume 2 (Sicile) et ce volume complètement nouveau ont connu une inflation qui n'est pas seulement due aux événements actuels, en passant de 65 € à 95 €. Si les volumes précédents devaient se trouver épuisés, leur coût, lors d'une éventuelle réimpression s'en trouverait beaucoup plus élevé. Donc ceux qui n'ont pas en-

core débuté l'acquisition de la série complète ou sélectionné un ouvrage particulier de la série ont intérêt à le faire rapidement pendant que ces ouvrages sont encore proposés sur notre site à 65 €. Pour la plupart d'entre eux, notre stock actuel est inférieur à cinq exemplaires pour certains volumes !

Avant de débiter nos commentaires sur ce nouvel opus de la série, nous voulons attirer l'attention du lecteur et particulièrement de ceux qui sont déjà en possession de un ou plusieurs volumes de la série sur la reliure qui est légèrement différente des précédents et une qualité d'impression, en particulier pour les photos, un peu inférieure à celle des autres volumes, dû en partie, au choix du papier, mat ou mi-mat pour le volume 8.1 au lieu de brillant pour l'ensemble des ouvrages précédents, ce qui est un peu dommage et indépendant de notre volonté.

La table des matières à marquer prend place aux pages III-IV. La préface générale des pages V à XLVII est identique à celle de tous les volumes de la série et sert d'introduction générale. Le livre débute réellement aux pages LXIX-L avec la préface particulière du HGCS 8.1 de l'auteur, Oliver D. Hoover. Elle sert aussi de remerciements pour tous ceux qui participent à cette aventure. Il y indique la répartition géographique des deux autres parties à paraître du volume 8, à savoir : HGCS 8. 2, Éolide, Ionie et Lydie tandis que le volume HGCS 8. 3 traitera de la Carie, de la Lycie, de la Pamphylie et de la Cilicie. Ce catalogue avec les régions de la Mysie et de la Troade comprend 1192 entrées (1188 indiquées dans l'introduction). La fin des pages en chiffres romains (p. LI- LXXIII) sert d'introduction à une brève histoire numismatique de la partie nord-ouest de l'Anatolie, en suivant le même processus que pour les autres volumes de la série, complété par un abécédaire des principales divinités, rencontrées spécifiquement dans ces régions (p. LXII-LXVII). Cette partie se referme sur un aperçu des étalons monétaires et des dénominations (p. LXVIII-LXIX), du classique indice de rareté établi dès le premier volume par Arthur Houghton (p. LXX).

Une bibliographie régionale referme cette première partie de l'ouvrage (p. LXXI-LXXIII).

Le catalogue (p. 1-311) occupe, comme d'habitude, la plus grande partie de l'ouvrage, en débutant par le monnayage de la Mysie (p. 1-192, n° 1-857), suivi par celui de la Troade (p. 193-311, n° 858-1192). Le classement retenu est alphabétique : d'Adramytion à Thebe pour la Mysie avec une pagination particulière pour les souverains de la dynastie Attalide de Philétaire à Aristonikos (p.152-176n n° 780-817) ; pour la Troade, nous trouvons l'ensemble des cités qui ont frappé monnaie d'Abydos à Zeleia, soit un total de 21 cités pour la Mysie et de 24 pour la Troade. Nous invitons le lecteur à découvrir ce catalogue qui tient compte des découvertes et des classements les plus récents.

Suivent quatre index, des ateliers (p. 313), des personnages (p. 313) des types représentés au droit (p. 314-320) et de même pour les types figurant au revers (p. 320-324) qui clôtureront ce volume.

LE COIN DU LIBRAIRE, THE HANDBOOK OF GREEK COINAGE SERIES, VOLUME 8

Le vœu que nous pouvons émettre pour la suite est de ne pas avoir à attendre sept ans avant la parution des parties 2 et 3 de ce huitième volume ainsi que des deux derniers volumes 11 et 13 qui refermeront cette ensemble qui a révolutionné la bibliographie de la numismatique grecque en en faisant l'actuel outil de référence pour comprendre le monnayage grec dans son ensemble. Accompagnant le premier, un second vœu concerne le prix qui a connu une forte inflation depuis la publication du précédent volume, espérant que cette inflation reste limitée, voire que le prix reste identique au prix actuel ce qui représente déjà un surcoût important.

Cependant, nous ne pouvons que pousser le lecteur à acquérir ce douzième livre de la série ainsi que tous ceux qui pourraient vous intéresser et ne manqueront pas de vous apporter de nombreuses satisfactions en renouvelant la perception et la compréhension du monnayage grec.

Laurent COMPAROT & Laurent SCHMITT

PS : Pour tous ceux qui n'avaient pas pu acquérir le volume II de la série, consacré à la Sicile, c'est le moment de vous rattraper. Il est réédité à l'identique et encore une fois, cette région étant très collectionnée, il n'y en aura peut-être pas pour tout le monde !



RÉSULTATS LIVE AUCTION

Septembre 2026

cgb.fr
numismatique

Prix réalisés + 18 % TTC de commission acheteur



BGA_1149978 - PARISII (RÉGION DE PARIS)

STATÈRE D'OR, CLASSE I

ESTIMATION : 25 000 € - VENDU : 18 290€



BRM_1147772 - GALBA, DUPONDIUS

ESTIMATION : 2 000 € - VENDU : 12 390 €



BGR_1159592 - SICILE - SYRACUSE, TÉTRADRACHME

ESTIMATION : 15 000 € - VENDU : 17 346 €



BRY_1145934 - PHILIPPE VI DE VALOIS, ANGE D'OR

ESTIMATION : 18 000 € - VENDU : 15 930 €



BRM_1144323 - JULES CÉSAR, DENIER

ESTIMATION : 1 500 € - VENDU : 9 440 €



FMD_1054584 - 100 FRANCS OR NAPOLEON III,

TÊTE LAURÉE 1862 PARIS F.551/1

ESTIMATION : 18 000 € - VENDU : 15 341€



BRM_1144718 - JULIA DOMNA, AUREUS

ESTIMATION : 10 000 € - VENDU : 13 570 €



FWO_1061967 - RUSSIE - PAUL I^{ER} ALBERTUS ROUBLE

1796 SAINT-PETERSBOURG

ESTIMATION : 10 000 € - VENDU : 20 650€



BGR_1159601 - ALEXANDRE III

LE GRAND, STATÈRE D'OR

ESTIMATION : 25 000 €

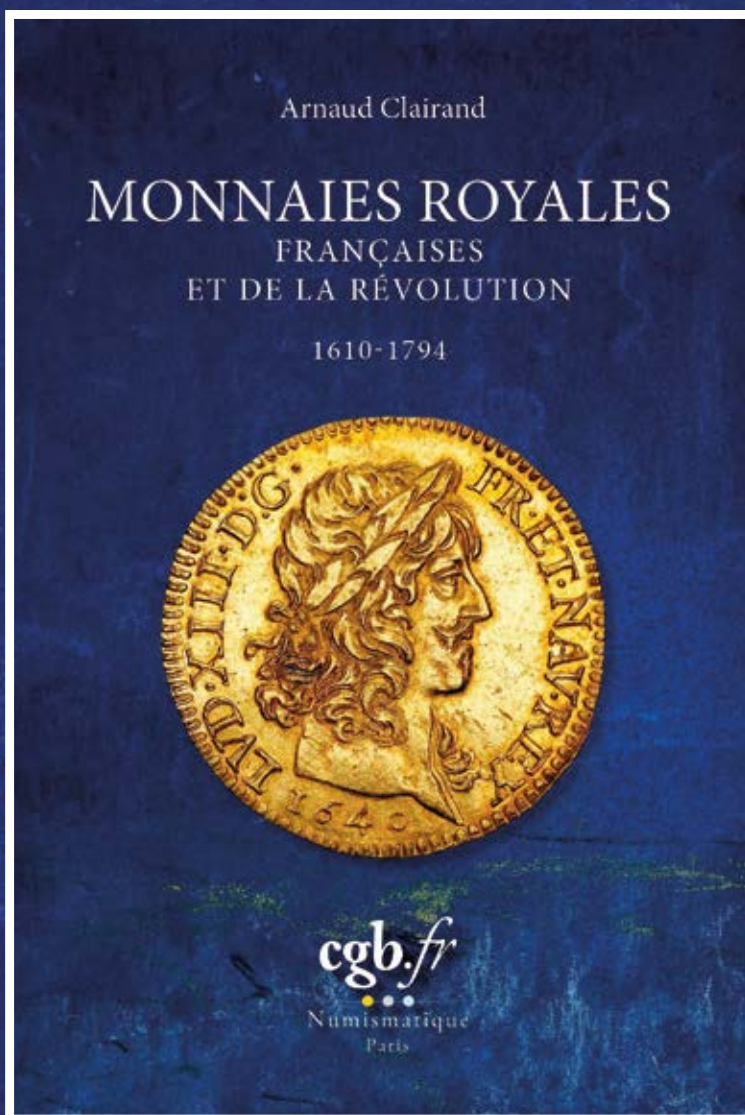
- VENDU : 20 650 €



MONNAIES ROYALES

FRANÇAISES ET DE LA RÉVOLUTION

LM340 95€



A commander sur cgb.fr ou sur papier libre (+9€ de forfait livraison)
contact@cgb.fr - 36 rue Vivienne 75002 Paris - tél : 01 40 26 42 97



HIGHLIGHTS

LIVE AUCTION

Octobre 2026

cgb.fr
numismatique

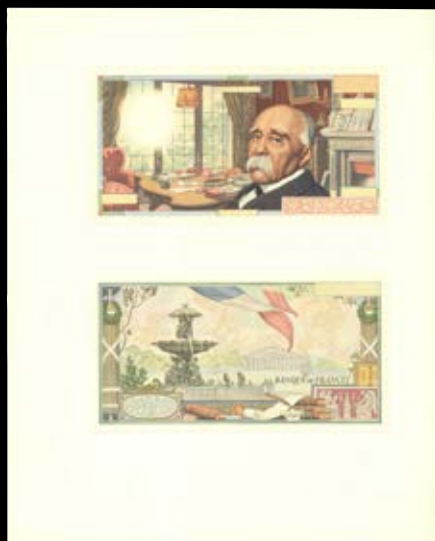
Clôture le 6 octobre 2026



577530 - 50 PIASTRES ÉPREUVE SYRIE 1925 P.022P

QUALITÉ : SPL

3 500 € / 7 000 €



582357 - 500 FRANCS NOUVEAUX FRANCS
CLEMENCEAU NON ÉMIS FRANCE 1956

NE.1956 - QUALITÉ : NEUF

7 000 € / 16 000 €



582358 - 1000 FRANCS MINERVE
ET HERCULE ÉPREUVE FRANCE 1944 F.41.00E

VAR - QUALITÉ : SPL

7 000 € / 16 000 €



574976 - 500 FRANCS VICTOIRE TYPE 1932 NON
ÉMIS FRANCE 1932 NE.1932 - QUALITÉ : SPL

4 500 € / 9 000 €



579824 - 500 FRANCS GUADELOUPE 1923

P.10B - QUALITÉ : B+

4 000 € / 8 000 €

HIGHLIGHTS

LIVE AUCTION

Octobre 2026

cgb.fr
numismatique

Clôture le 6 octobre 2026



577576 - **PMG 30**
PAPER MONEY GUARANTY

50 PIASTRES LIBAN 1925 P.002 - QUALITÉ : TTB
4 100 € - 7 000 €



576711 - 1000 MARKKAA FINLANDE 1918 P.041
QUALITÉ : PR.NEUF
3 500 € / 7 000 €



577569 - 100 LIVRES ANNULÉ LIBAN 1945 P.053
QUALITÉ : TTB
4 500 € / 8 000 €



578822 - 500 FRANCS ALGÉRIE 1909 P.075

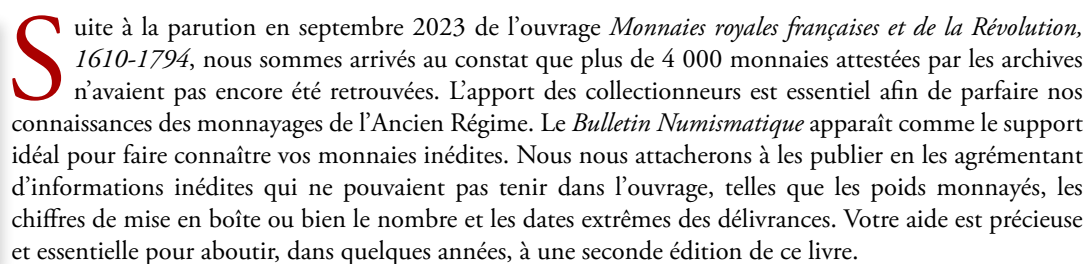
QUALITÉ : TB+
2 000 € / 3 500 €



574979 - 1000 FRANCS ART MÉDIÉVAL
TYPE 1983 ADAPTÉ NON ÉMIS FRANCE 1987
NE.1987.05B - QUALITÉ : NEUF
5 000 € / 10 000 €



572615 - **PMG 55**
PAPER MONEY GUARANTY
5 PIASTRES - 5 PIASTRES
INDOCHINE FRANÇAISE SAÏGON 1907
P.035- QUALITÉ : SPL
11 000 € / 18 000 €



LE LOUIS D'OR AUX QUATRE L DE LOUIS XIV FRAPPÉ SUR FLAN RÉFORMÉ EN 1693 À METZ (M COURONNÉE)

Michaël Creusy nous a aimablement expédié la photographie d'un louis d'or aux quatre L de Louis XIV frappé sur flan réformé en 1693 à Metz (M couronnée). Cette monnaie était signalée dans l'ouvrage *Monnaies royales françaises et de la Révolution (1610-1794)*, n° 33 022, p. 307 à partir des archives mais n'était pas retrouvée. Elle était supposée porter la double lettre d'atelier AA, toutefois cet exemplaire montre que la lettre M couronnée continua d'être utilisée pour le type aux quatre L en 1693. D'après nos recherches en archives, 54 330,5 louis d'or ont été frappés en 1694 à Metz, chiffre comprenant des demi-louis et pouvant éventuellement comprendre des doubles louis d'or.



LE DOUBLE LOUIS D'OR À LA TÊTE CEINTE D'UN BANDEAU DE LOUIS XV, FRAPPÉ EN 1748 À BAYONNE (L)

Dans la live auction de la CGB du 15 décembre 2026 sera proposé un double louis d'or à la tête ceinte d'un bandeau de Louis XV, frappé en 1748 à Bayonne (L) (bry_1169775, 16,3 g, 28,5 mm, 6 h). Cette monnaie est signalée d'après les archives dans l'ouvrage *Monnaies royales françaises et de la Révolution (1610-1794)*, n° 34 017, p. 792, mais n'était pas retrouvée. D'après nos recherches en archives, 86 marcs 6 onces 4 deniers d'or ont été monnayés en 1748 à Bayonne permettant d'estimer la production à 1302 doubles louis d'or. Pour cette production trois doubles louis d'or ont été mis en boîte.



LE DEMI-ÉCU AU PORTRAIT APOLLINIEN DE LOUIS XIV FRAPPÉ EN 1662 À PARIS (A) SOUS LE MAÎTRE COMMIS CLAUDE FRANÇOIS (MOUCHETURE D'HERMINE)

Monsieur Victor Banon nous a très gentiment adressé la photographie d'un demi-écu au portrait apollinien de Louis XIV frappé en 1662 à Paris (A) sous le maître commis Claude François et présentant donc une moucheture d'hermine après D. G. Cette monnaie était signalée d'après les archives dans l'ouvrage *Monnaies royales françaises et de la Révolution (1610-1794)*, n° 33 130, p. 447. D'après nos recherches en archives, 26 136 demi-écus ont été frappés en 1662 sous ce maître et furent mis en circulation suite à deux délivrances des 30 janvier et 1er février 1662. Pour cette production, 81 demi-écus ont été mis en boîte. Le poinçon de buste utilisé pour le coin de droit est le poinçon AB.



LE DEMI-ÉCU AUX BRANCHES D'OLIVIER DE LOUIS XVI, FRAPPÉ EN 1777 À BAYONNE (L)

Dans la live auction du 15 décembre 2026 sera présenté sous le numéro bry_1174006, un demi-écu aux branches d'oliviers de Louis XVI frappé en 1777 à Bayonne (L) (14,25 g, 32,5 mm, 6 h.). Cette monnaie est signalée d'après les archives dans l'ouvrage *Monnaies royales françaises et de la Révolution (1610-1794)*, n° 35 101, p. 1077, mais n'était pas retrouvée. D'après nos recherches en archives, 20 263 demi-écus ont été frappés en 1777 à Bayonne.



DES 2 VARIANTES DE LA 5 FRANCS 1818 T

« Monsieur » Robert Le Guen (clin d'œil à son accent marseillais), ancien numismate professionnel (« La Parpaiolle » à Marseille), a toujours pratiqué son métier avec « science », « conscience » et « bonne humeur ». Cela lui a valu autant le respect de ses clients collectionneurs que celui de ses confrères. Maintenant à la retraite, il n'en reste pas moins très alerte sur les sujets numismatiques. De par ses origines bretonnes, que son nom ne peut que trahir, il s'est toujours intéressé au monnayage de Rennes et de Nantes.

À l'occasion d'une conversation, il évoque l'écu de Louis XVIII de 1818 de Nantes. Au moment de la sortie de notre ouvrage *le Franc, les Monnaies, les Archives* en 2019, il n'y avait qu'une seule variante connue : celle avec le différent « clef » du directeur Alexandre Lepot. Depuis, Robert Le Guen a déniché une autre variante : celle avec le différent « Ancre » de Pierre Athenas. Cette nouvelle variante a ainsi fait son apparition dans les ouvrages du *Gadoury* à partir de 2021 et du *Franc poche* sans chiffre spécifique de fabrication si ce n'est celui global pour les 2 variantes : 24 384 pour *Gadoury* et 24 270 pour le *Franc Poche*.



5 F 1818 T « Ancre » Collection Robert Le Guen / Photo La Parpaiolle



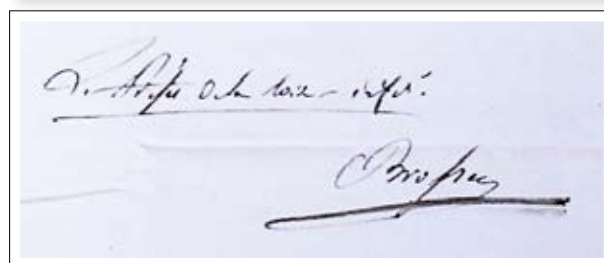
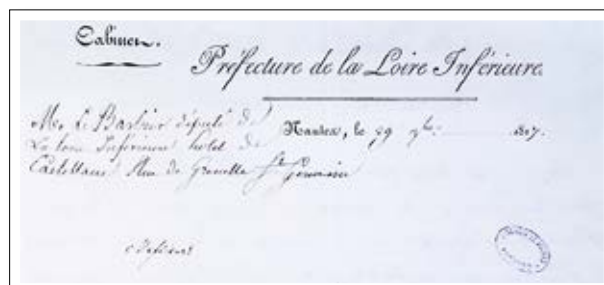
5 F 1818 T « Clef » Collection Robert Le Guen / Photo Patrick Guillard

La question qu'il me pose est simple : « Y a-t-il un moyen de connaître les chiffres précis de fabrication de ces 2 variantes ? ».

Pour tenter de répondre à cette question, il nous faut déjà en savoir plus sur la date du changement de directeur à Nantes en 1818.

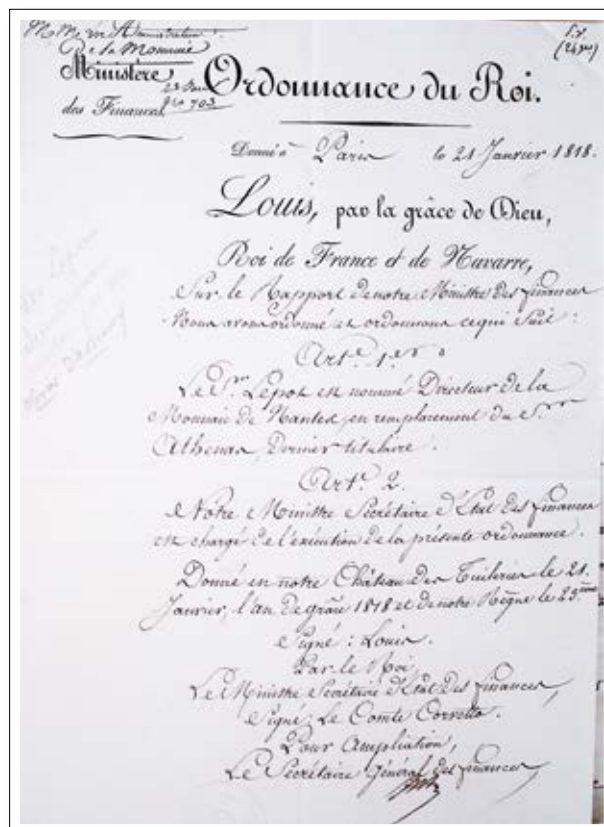
Le 05/01/1818, on note une lettre adressée au ministre des Finances par les administrateurs de la Monnaie : « Nous avons l'honneur de proposer à Votre Excellence, Monsieur Lepot pour remplacer M. Athenas en qualité de Directeur de la Monnaie de Nantes.

M. Lepot est gendre de M. Barbier, député de la Loire Inférieure. Les renseignements que nous avons pris sur lui sont tous à son avantage. Il nous est spécialement recommandé par Mr De Brasse, préfet du Département. » [MEF-MACR, SAEF/X. Ms127].



Collections historiques de la Monnaie de Paris / MEF-MACR, SAEF / F24 / Photos ADF

Deux semaines après, le 21/01/1818, une ordonnance du Roi nomme officiellement Lepot en remplacement d'Athenas au poste de directeur de la Monnaie de Nantes.



Collections historiques de la Monnaie de Paris / MEF-MACR, SAEF / F24 / Photo ADF

LES CHIFFRES DE FABRICATION

DES 2 VARIANTES

DE LA 5 FRANCS 1818 T

Le 26/01/1818, des copies de l'ordonnance du Roi sont transmises par l'administration, d'une part à la Monnaie de Nantes et d'autre part à Lepot [MEF-MACP, SAEF/X.Ms150].

L'administration s'adresse plus spécifiquement à Athenas le 13/02/1818 : « Nous vous prévenons, M., que d'après votre démission que vous avez donnée de votre place de Directeur, Sa Majesté, par ordonnance du 21 janvier dernier, a nommé M. Lepot pour vous remplacer.

Nous regrettons, Monsieur, que des motifs personnels vous aient déterminé à donner votre démission.

Nous espérons que votre successeur mettra dans les fonctions que vous avez exercées le zèle, les soins et la probité qui vous y ont distingué. » [MEF-MACP, SAEF/X.Ms150].

Signature d'Athenas l'ancien Directeur de Nantes

Collections historiques de la Monnaie de Paris / MEF-MACP, SAEF / F24 /
Photo ADF

Il faut attendre le 19/02/1818, soit plusieurs semaines après l'envoi de l'ordonnance pour que l'administration consigne enfin dans ses procès-verbaux que « M. Lepot, Directeur de cette Monnaie, accuse réception de l'ordonnance du Roi portant sa nomination à ladite place » [MEF-MACP, SAEF/X.Ms187].

Il peut alors être enfin procédé à l'installation du nouveau directeur.

Le 24/02/1818, « le Commissaire adresse une expédition du procès-verbal d'installation du nouveau Directeur dans ses fonctions » [MEF-MACP, SAEF/X.Ms187].

Dans le procès-verbal, on apprend au passage le matériel de frappe disponible à la Monnaie de Nantes [MEF-MACP, SAEF/F24] :

- un balancier destiné à frapper les 5 Francs ;
- un balancier de moyenne taille destiné à frapper les 40 Francs, 20 Francs, 2 Francs et 1 Franc ;
- un balancier de petite dimension destiné à frapper les ½ Franc, 1/4 Franc et 10 Centimes ;
- cinq machines à marquer les tranches.

Lepot écrit le 03/03/1818 aux Administrateurs des Monnaies : « Messieurs, j'ai l'honneur de vous prévenir, qu'en conséquence des instructions qu'a reçues de votre part, Monsieur le Commissaire du Roi, j'ai prêté hier mon serment entre les mains de Monsieur le Préfet.

Adoptant pour marque, une clef, je viens vous prier, Messieurs de m'envoyer de nouveaux coins à ce diffèrent ou à un de votre choix, si cette marque existait ailleurs.

Je n'ai pas pu jusqu'à ce moment, prendre réception, que des ustensiles de la Monnaie appartenant au Gouvernement, suivant le procès-verbal que vous en fait passer M. le Commissaire du Roi ; mon prédécesseur n'est pas encore prêt à me livrer les siens propres.

En attendant, il y a quelques matières à la Caisse, qui s'accumuleront, j'espère, par mes soins, jusqu'à ce qu'ayant reçu mes nouveaux coins, je puisse opérer ma première fabrication » [MEF-MACP, SAEF/F24].

Collections historiques de la Monnaie de Paris / MEF-MACP, SAEF / F24 /
Photo ADF



Vous voulez développer la numismatique moderne française?
Vous voulez partager votre passion avec d'autres collectionneurs?
Vous voulez lutter contre les faux pour collectionneurs?
Vous voulez participer à l'élaboration du FRANC?
Rejoignez nous à l'association des Amis du Franc

www.amisdufranc.org

Les Amis du Franc c'est :
 - Plus de 3500 articles en ligne
 - Un forum de discussion
 - Le site Dupré
 - Une newsletter

DES 2 VARIANTES DE LA 5 FRANCS 1818 T

Le 09/03/1818, l'administration lui répond : « *Nous avons reçu, M, votre lettre du 3 de ce mois, par laquelle vous nous annoncez avoir choisi une clef pour différent. Nous en avons donné connaissance au graveur général qui le placera sur les premiers coins qui vous seront envoyés. En attendant, comme toutes les fabrications sont jugées avant d'être émises, il n'y a aucun inconvénient à employer les coins actuellement dans votre Monnaie* » [MEF-MACP, SAEF/X.Ms150].

Examinons maintenant le registre des délivrances [MEF-MACP, SAEF/X.Ms16] pour voir comment est répartie la production.

La production enregistrée en 1818 fait apparaître un total de 24 270 monnaies réparties étonnamment en 19 petites délivrances ! La première a eu lieu le 06/01/1818 et la dernière le 26/12/1818.

Collections historiques de la Monnaie de Paris / MEF-MACP, SAEF / X.Ms16 /
Photo ADF

Voici le détail des 3 premières délivrances :

- N° 1 : 1 416 exemplaires le 13/01/1818
- N° 2 : 1 391 exemplaires le 20/02/1818
- N° 3 : 1 945 exemplaires le 11/04/1818

Bien que nommé le 21/01/1818, Lepot ne s'installe à la Monnaie de Nantes que le 24/02/1818 soit après la délivrance n° 2. On peut donc en déduire que les 2 premières délivrances l'ont été avec le différent « Ancre ».

Même si Lepot a eu l'autorisation (qu'il ne demandait pas) d'utiliser les coins d'Athenas et qu'il disposait d'argent métal pour frapper, celui-ci a préféré manifestement attendre car on note que la première fabrication sous sa direction n'a lieu que le 11/04/1818. Ce délai ne peut se comprendre que par le fait que Lepot attendait les nouveaux coins. Un mois est largement suffisant pour permettre à Tiolier de le fournir en coins avec le différent « Clef ». Aussi nous pouvons en déduire que les délivrances n° 3 à 19 l'ont été avec le différent « Clef ».

Cela nous donne donc un chiffre de fabrication de 2 807 exemplaires pour les 5 Francs avec « Ancre » et 21 463 exemplaires pour la 5 Francs 1818 avec différent « Clef » !

Pour autant, si la 1818 T « Ancre » est rarissime, celle avec « Clef » n'en est pas moins extrêmement rare, beaucoup plus que son chiffre de fabrication ne le laisserait supposer. Il est probable que les refontes spéculatives, menées après 1830, aient drastiquement diminué leur taux de survivance. Pour rappel, les techniques d'affinage de cette époque pouvaient laisser passer de l'or dans les flans d'argent. De plus les mesures du titre en argent par la technique de coupellation (technique par voie sèche) sous-estimaient la valeur réelle de l'ordre de 4 millièmes. Il faut attendre 1830 et la technique par voie humide de Gay-Lussac pour avoir un titre fiable.

Robert Le Guen m'a également interpellé sur les autres faciales de Nantes en 1818 : peut-on, un jour, espérer voir apparaître des exemplaires avec le différent « Ancre » en plus du différent « Clef » ?

Pour l'argent, outre la 5 Francs, il n'y a eu des frappes que pour la 1 Franc et elles n'ont eu lieu qu'en une seule délivrance datée du 13/11/1818 avec 1 722 exemplaires [MEF-MACP, SAEF/X.Ms16].

Pour l'or, il n'y a eu que la 20 Francs de concernée. Les frappes ont eu lieu en 19 délivrances (dont 2 refondues) pour un total de 16 006 exemplaires [MEF-MACP, SAEF/X.Ms20]. La première délivrance n'a eu lieu que le 28/05/1818.

Dans les 2 cas, Lepot est en fonction depuis plusieurs mois : les variantes « Ancre » ne peuvent donc pas exister pour la 1 Franc 1818 T et la 20 Francs 1818 T !

Un dernier point pour conclure concerne les différences de chiffres constatées entre le *Gadoury* et le *Franc*. Ceux du *Franc* sont les chiffres réels mis en circulation (délivrés), ceux du *Gadoury* ajoutent les chiffres des échantillons. Pour rappel, les échantillons servent au jugement des délivrances. À cette époque, un échantillon est composé de 6 monnaies. Les échantillons sont envoyés à Paris où ils sont analysés de manière destructive dans le laboratoire afin d'en déterminer le titre c'est-à-dire le pourcentage de métal fin. Si le titre est dans les tolérances, la production est délivrée et mise en circulation. Dans le cas contraire, le directeur est contraint de refondre sa production. Les résidus de matière issus de ces échantillons sont crédités en fin d'année au profit du directeur.

Dans le cas de la 5 F 1818 T, on a 24 384 pour le *Gadoury* et 24 270 pour le *Franc* soit une différence de 114 exemplaires. Comme vu précédemment, il y a eu 19 délivrances de 5 Francs à Nantes en 1818. Si on multiplie 19 par 6, on retrouve bien les 114 exemplaires.

Ici la différence est marginale, comme dans la plupart des cas. Mais si l'on prend le cas par exemple de la 40 Francs Charles X 1826 A, il est instructif de savoir qu'au grand maximum 56 exemplaires peuvent être retrouvés et non 62.

LES CHIFFRES DE FABRICATION

DES 2 VARIANTES

DE LA 5 FRANCS 1818 T

Il est aussi important de souligner que les chiffres délivrés plus ceux des échantillons ne donnent pas réellement le nombre d'exemplaires produits. En effet, les exemplaires frappés sont en général plus nombreux mais les contrôles effectués dans les ateliers permettent de mettre de côté les rebuts ou erreurs de productions qui sont exclus des délivrances et refondus. Ces contrôles ne sont pas parfaits pour le plus grand bonheur des collectionneurs de fautes ! La comptabilité des rebuts est faite localement dans les ateliers et n'est pas communiquée à l'administration centrale. Dans les archives, selon les périodes et ateliers, nous avons retrouvé relativement peu d'informations de ce type et nous ne les avons pas pour Nantes en 1818.

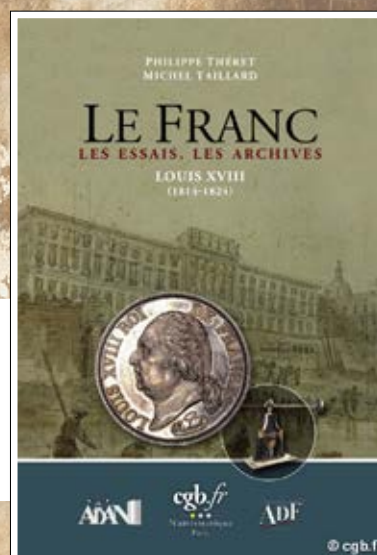
Philippe THÉRET – ADF 481

Archives de la monnaie de Paris, Centre des Archives Économiques et Financières du ministère de l'Économie et des Finances, Savigny le Temple

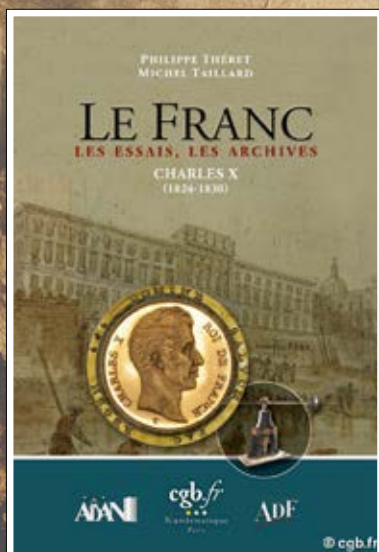
- [MEF-MACP, SAEF/F24] Série F : les ateliers monétaires. Dossier F24 : Atelier de Nantes.
- [MEF-MACP, SAEF/X.Ms16] Registre de délivrances de l'année 1818 pour l'argent.
- [MEF-MACP, SAEF/X.Ms20] Registre de délivrances sous Louis XVIII pour l'or 1814-1824.
- [MEF-MACP, SAEF/X.Ms127] Correspondance du ministre des finances 1817-1824.
- [MEF-MACP, SAEF/X.Ms150] Correspondance de l'Atelier de Nantes 1797-1826.
- [MEF-MACP, SAEF/X.Ms187] Procès-verbaux des séances de l'administration des Monnaies de l'année 1818.



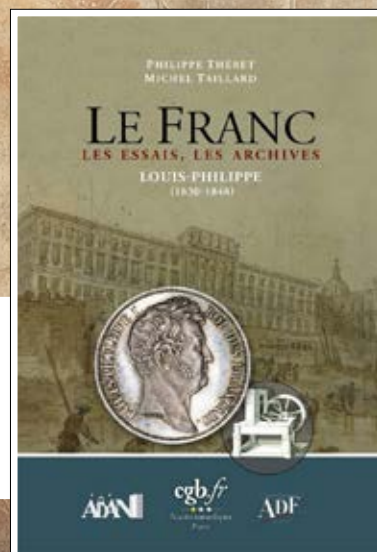
*Le Franc Les Essais, Les Archives
- Napoléon I^{er} (1803-1815)
THÉRET Philippe,
TAILLARD Michel
1f27 - 59 €*



*Le Franc Les Essais, Les Archives
- Louis XVIII (1814-1824)
THÉRET Philippe,
TAILLARD Michel
1f28 - 59 €*



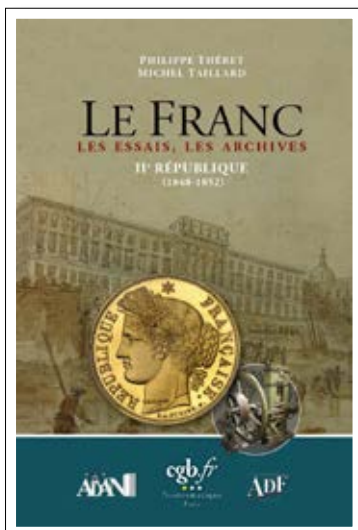
*Le Franc Les Essais, Les Archives
- Charles X (1824-1830)
THÉRET Philippe,
TAILLARD Michel
1f29 - 59 €*



*Le Franc Les Essais, Les Archives
- Louis-Philippe (1830-1848)
THÉRET Philippe,
TAILLARD Michel
1f32 - 59 €*

« LE FRANC, LES ESSAIS, LES ARCHIVES » 2^E REPUBLIQUE (1848-1852)

Il y a tout juste trois ans nous annonçons la sortie du premier tome de la série *Le Franc, les Essais, les Archives* dédié à Napoléon I^{er}. 2024 avait été intense avec l'exploit de sortir deux tomes, respectivement sur Louis XVIII et Charles X. 2025 a vu la parution de l'imposant tome sur Louis-Philippe. Et aujourd'hui, nous annonçons celui sur la 2^e République, déjà le 5^e de la série ! Il sera normalement disponible d'ici 3 semaines et il peut d'ores et déjà être commandé auprès de CGB (cliquer sur la photo ci-dessous) ou chez un professionnel partenaire de la diffusion.



« *Le Franc, les Essais, les Archives* » 2^e République (1848-1852), prix : 59 €

À l'instar du « Louis-Philippe », ce nouveau « bébé » impressionne déjà par sa taille et son poids : il compte en effet 864 pages contre 544 pages pour Napoléon 1^{er} et Charles X, 576 pour Louis XVIII, et 800 pour Louis-Philippe. Tout comme les précédents, il est très esthétique grâce au talent du graphiste Eric Prignac.

Mais c'est surtout son contenu qui va marquer les esprits.

On retrouvera la même introduction qui explicite utilement les différents types d'essais en les mettant en relation avec les différentes étapes du processus de création monétaire.

La partie « Archives » est imposante avec près de 270 pages. Certes Louis-Philippe avait atteint 330 pages mais n'oublions pas que la 2^e République a duré moins de 5 ans contre 18 pour Louis-Philippe. C'est toujours un plaisir de se plonger dans l'histoire du Franc en lisant la correspondance des acteurs de cette époque. On y retrouve le style voulu et revendiqué par les ADF pour leurs ouvrages : les faits et uniquement les faits. Aussi ce sont des citations de textes réels et non des reformulations plus ou moins synthétiques qui ne pourraient que déformer le sens réel.

Le concours monétaire prend évidemment une place de choix dans cette partie « Archives » tant par le nombre de graveurs et de projets concernés que par les informations apportées sur son déroulement : quantités de frappes d'épreuves, collections en étain, contentieux et recours au conseil d'Etat, restitution des outils d'avrs aux graveurs candidats, refrappes commerciales non officielles (et illégales)...

LE SAVIEZ-VOUS ?



© Photos ADF

5 épreuves en étain ont été frappées le 10/11/1848 avant les 5 épreuves en or afin d'assurer d'avoir une empreinte si les coins venaient à casser.

Ces exemplaires ont « DIEU PROTEGE LA FRANCE » sur la tranche.



© Photos ADF

Pour satisfaire les graveurs candidats, les membres du jury et diverses personnalités, il a été produit en 1849, 161 collections des gravures du concours en étain. Ces exemplaires sont en tranche lisse.

Le collectionneur de monnaies circulantes prendra plaisir à lire le déploiement des différentes faciales et leurs retouches notamment par les illustrations totalement inédites des outils monétaires associés !

Nous vivons également les changements de types suite au coup d'Etat de Louis-Napoléon Bonaparte : les monnaies de la République prennent le visage de son président en attendant le passage à l'Empire. Les archives apportent, là encore, des éclairages inédits notamment dans les chiffres de fabrication des essais.

LE SAVIEZ-VOUS ?



1^{re} épreuve JJ Barre © BnF / DMMA / Photos ADF

Le coin de cet essai a été présenté par Barre à la Commission des Monnaies le 31/12/1851. 22 épreuves ont été tirées dont 8 remises au ministre des Finances pour être présentées au président de la République.

Contrairement à la période de Louis-Philippe, qui a été majeure pour ses avancées technologiques, on note peu d'évolutions techniques sous la 2^e République et donc d'essais associés. Pour autant, même pour ceux-là, le lecteur découvrirait des chiffres de fabrication.

LE SAVIEZ-VOUS ?



© Collections historiques de la Monnaie de Paris / Photos ADF

Le procès-verbal de préparation des essais des presses monétaires destinées au Chili fait état d'un chiffre de fabrication de 2 exemplaires en argent au module de 5 Francs.

Par ailleurs, la lutte contre la fraude continue et c'est la tranche qui fait l'objet d'attention.

La Commission des Monnaies souhaite remplir les espaces entre les mots de la tranche afin d'empêcher les faussaires de fourrer les monnaies de 5 Francs en argent et surtout les monnaies de 20 Francs en or. Bien que nous ne soyons pas encore sous l'Empire, la Commission demande à Barre d'introduire deux têtes d'aigle en plus des étoiles. L'essai ne sera pas concluant car les deux têtes d'aigle ressortent mal. Elles seront remplacées par des étoiles. Des documents d'archives sont contradictoires et ne permettent pas de savoir si l'essai a été restreint à 26 exemplaires le 22/06/1852 ou s'il a concerné les 2 premières délivrances, soit 3 403 exemplaires. Il est à noter que les 26 exemplaires sont censés avoir été difformés.

Jusqu'à aujourd'hui, aucun exemplaire n'a été retrouvé mais grâce aux outils présents à Pessac, on connaît le motif de cette tête d'aigle !



© Collections historiques de la Monnaie de Paris / photo ADF

N'oublions pas le « feuilleton » de la « refonte du cuivre » entamé sous Louis XVIII, poursuivi sous Charles X et Louis-Philippe, qui trouverait presque sa conclusion sous la 2^e République à quelques semaines près !

Contrairement aux autres périodes, les visites officielles à la Monnaie de Paris sont rares et ne se transforment pas en souvenirs monétaires métalliques.

En 1850, la jeune confédération Helvétique fait appel à la Monnaie de Paris pour la frappe des monnaies en argent et à

« LE FRANC, LES ESSAIS,

LES ARCHIVES »

2^E REPUBLIQUE (1848-1852)

celle de Strasbourg pour les monnaies divisionnaires, et leur permet ainsi de montrer leur supériorité technologique sur le savoir-faire germanique. Un chapitre des plus instructifs est dédié à ces fabrications qui ouvrent la voie à des travaux plus larges pour l'étranger.

Enfin, si le timbre a fait sa première apparition en 1840 en Angleterre, il faut attendre 1848 en France, grâce à Jacques-Jean Barre (1793-1855), graveur général des Monnaies et à son adjoint Anatole Hulot (1811-1891) ; ils réussissent, en trois mois, à mettre sur pied la première émission du timbre-poste français, mis au point au 11 quai de Conti et entré en circulation le 1^{er} janvier 1849. Un chapitre entier est consacré à la mise en place de cette production très particulière au sein même de la Monnaie de Paris. Ce chapitre bénéficie d'illustrations du Musée Postal qui a été un partenaire de premier ordre. En effet, outre ce qui concerne le timbre, le musée dispose des originaux des registres de correspondance des Barre !

Le lecteur n'imagine pas forcément l'envers du décor pour arriver à un tel niveau de présentation d'informations. Il a fallu se déplacer et passer du temps à numériser les archives monétaires. Il a fallu les lire de manière « systématique », les indexer et en retranscrire les parties utiles (et ce malgré parfois des écritures cursives peu lisibles). Puis il a fallu les organiser, les recouper et les enchaîner (les informations étant dispersées entre plusieurs sources). C'est donc un travail colossal qui est derrière ce résultat que vous pourrez lire. Cela n'a été possible que par la puissance de frappe collective d'une association : celle des ADF.

Cette partie « Archives » est également richement illustrée. Elle bénéficie en effet des photos des outillages prises par les ADF à Pessac. Il est à noter que ces outils spectaculaires sont inédits, vous ne les trouverez nulle part ailleurs. Ils ne concernent pas que les essais. Ce sont même majoritairement des outils de monnaies circulantes.



Poinçon original d'avant de la 1 Franc d'Oudiné

© Collections historiques de la Monnaie de Paris / photo ADF

2^E REPUBLIQUE (1848-1852)

Nous le disons souvent mais il convient encore de le répéter ici, les ouvrages de cette série ne sont pas destinés uniquement aux collectionneurs d'essais, ils sont intéressants pour les collectionneurs de monnaies circulantes !

Nous trouvons ensuite la partie « Catalogue » qui intéressera plus particulièrement les collectionneurs d'essais. Vous serez d'abord interpellé par l'ampleur de cette partie. Ce sont pas moins de 1 088 variantes qui y sont présentes. Par comparaison, sur cette période précise, il y a seulement 281 références dans l'ouvrage de Guilloteau, 455 dans l'ouvrage de Mazard, 318 dans le Gadoury rouge de 1989 et 333 dans celui de 2025 !

Les archives ont également nourri cette partie en apportant pour certaines variantes la preuve de leur existence, pour la plupart leur sens et, détail qui n'en est pas un, leur chiffre de fabrication !

Il est à noter également un effort remarquable dans l'étude des coins des essais du concours. Cela a été nécessaire pour distinguer les frappes officielles du concours des re frappes commerciales non officielles (et illégales).

LE SAVIEZ-VOUS ?



© KBR Museum / Photos ADF

© Collections historiques de la Monnaie de Paris / Photos ADF

L'une de ces pièces est un des 4 exemplaires frappés le 08/11/1848 pour servir au jugement du concours (dont 3 se trouvent dans des musées), elle est hors cote !

L'autre est une simple re frappe commerciale non officielle (et illégale), avec une cote allant de 50 euros en TTB à 200 euros en FDC.

Savez-vous distinguer laquelle est la frappe officielle ? Si ce n'est pas le cas, la réponse est dans l'ouvrage.

L'ensemble constitue une boîte à outils très précieuse pour les collectionneurs actuels et à venir qui pourront ainsi mieux

diriger leurs points d'intérêts et donner du sens à leurs collections.

Enfin, comme pour les autres volumes de cette série, le livre se termine par une galerie photographique de monnaies d'exception sans oublier les photos des différentes tranches des monnaies et essais de cette époque.



Diverses tranches de la 2^e République
© ADF / Photos JP Marie

Comme vous le voyez, ce livre, comme ceux qui le précèdent dans cette série, est d'une richesse incomparable. Aussi, « Ami lecteur » de cet article, il est temps de devenir « Ami lecteur » de ces livres et nous espérons que cela vous donnera également envie de venir nous rejoindre en tant qu'« Ami du Franc » ou « Ami des Auteurs-Numismates » !

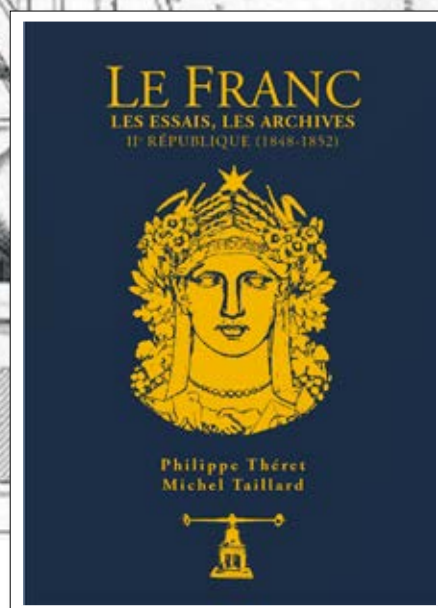
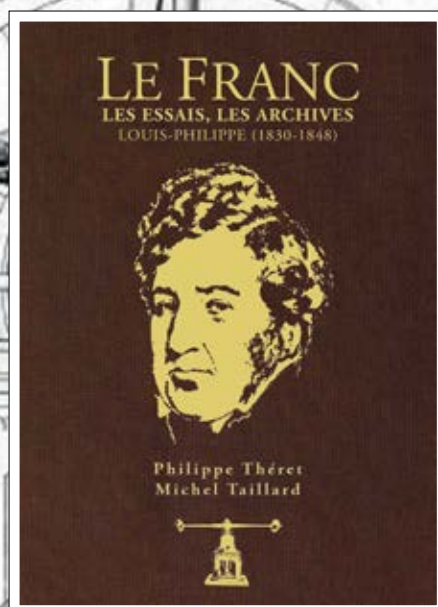
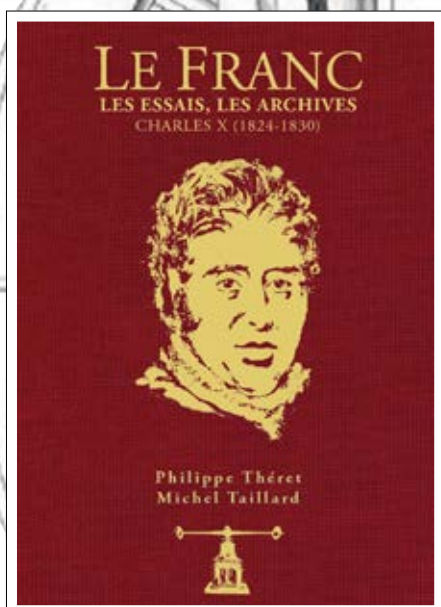
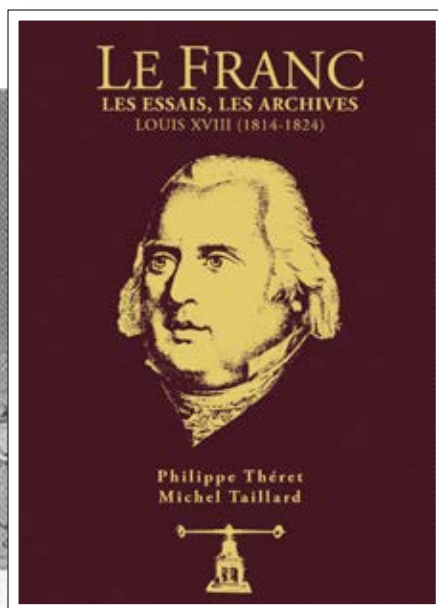
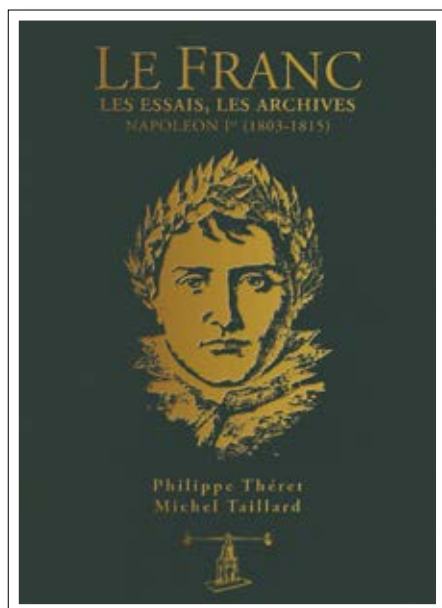
Ces livres n'auraient pas pu voir le jour sans l'aide financière apportée par nos sponsors : CGB, CNG, CollectOr, Delcampe, Galerie de la Bourse, Le Coin Collection, MDC Monaco, NGC, Numiscorner, Numista, Stack's&Bowers et Thomas Numismatics !

Merci également pour l'aide financière de nos souscripteurs des versions « prestige » des ouvrages. Ces ouvrages (numérotés de 1 à 160) ne sont pas commercialisés mais réservés aux souscripteurs moyennant un don de :

- 100 euros avant le départ à l'impression (avec possibilité d'avoir son nom imprimé dans la page de remerciements) ;
- 120 euros avant la fin de l'impression ;
- 150 euros : post-impression.

La version « prestige » du tome sur la 2^e République ne sera disponible qu'à partir du 5 décembre 2026 (date du salon à Monexpo où nous serons présents pour les remettre en mains propres). Il vous reste donc encore deux mois pour en obtenir un au prix de 120 € au lieu de 150 €. Si vous êtes intéressé par un ouvrage « prestige » des périodes précédentes (il en reste quelques-uns pour Louis XVIII, Charles X et Louis-Philippe, en revanche Napoléon 1^{er} est épuisé), merci de nous contacter à tresorier_adan@amisdufranc.org.

Franck PERRIN
Président de l'Association des Amis du Franc
Laurent SCHMITT
Président de l'Association
des Amis des Auteurs-Numismates



LA FRAPPE DE PARIS DE LA 5 FRANCS DE L'AN13, L'AN14 ET 1806

Après la frappe de la 5 francs Napoléon empereur au type dit « intermédiaire », un nouveau motif est frappé à partir de l'AN13, puis en l'AN14, 1806 et finalement 1807 (sauf pour l'atelier de Paris qui frappe un autre type). Comme on peut le constater, cette frappe a commencé en utilisant le calendrier révolutionnaire en l'AN13, mais elle a changé postérieurement pour revenir au calendrier grégorien à partir de 1806.

Le calendrier révolutionnaire a une particularité propre qui est le fait que l'année ne commence pas le 1^{er} janvier mais le 1^{er} du mois de vendémiaire (qui correspond au 22, 23 ou 24 septembre selon les années bissextiles). Dans le cas de l'AN13, celle-ci commence le 23 septembre 1804 et prend fin le 22 septembre 1805, mais pour l'AN14 la situation se complique car le 11 septembre 1805 le Sénat (avec l'approbation de Napoléon) décide de rétablir l'usage du calendrier grégorien à compter du 1^{er} janvier 1806. Les nouveaux coins pour l'AN14 ont été fabriqués et délivrés bien avant la promulgation de ce décret et cela afin de permettre de battre monnaie de façon à respecter le calendrier. En fait, l'AN14 commence le 23 septembre 1805 et finit le 31 décembre 1805, ce qui signifie que cette année n'a « duré » qu'une centaine de jours !

Cela a fait l'objet d'un article dans *Numismatique et Change*, cela fait de nombreuses années, dont l'auteur était fort probablement Harry Lips.

Cet état de fait devrait avoir comme conséquence que les monnaies frappées en l'AN14 devraient être bien plus rares, chose que l'on va voir dans le cas des 5 Francs.

Afin de comparer, voyons en tout premier lieu les quantités frappées à Paris pour chaque année :

Année	Quantité frappée
AN13A	5 118 919
AN14A	1 854 305
1806A	825 034

Il est étonnant de voir que la frappe de 1806 soit très inférieure à celle de l'AN14 et six fois moins que celle de l'AN13.

Il est intéressant également de regarder les chiffres de frappes en tenant compte de tous les ateliers par année :

Année	Quantité totale frappée
AN13	7 831 928
AN14	2 018 567
1806	3 175 686

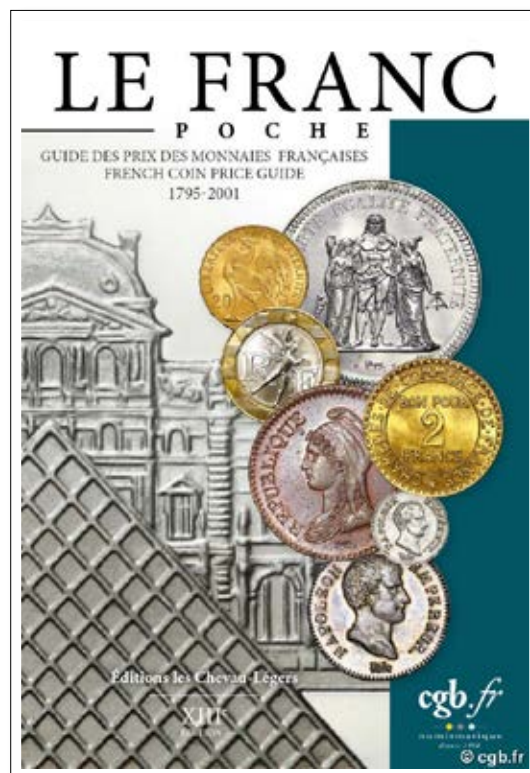
On remarque en effet que pour l'AN14, la frappe a été divisée pratiquement par 4 ce qui correspond bien au fait que les ateliers ont frappé cette pièce pendant un tout petit peu plus d'un trimestre, soit un quart d'année. Quant à la frappe de 1806, elle n'est pas bien plus importante que celle de l'AN14 et très inférieure à celle de l'AN13, ce qui me semble étonnant étant donné qu'elle a circulé pendant une année complète.

Maintenant, regardons le nombre de pièces gradées par PCGS et NGC pour Paris.

Année	MS62			MS63			MS64			MS65		
	PCGS	NGC	Total	PCGS	NGC	Total	PCGS	NGC	Total	PCGS	NGC	Total
AN13A	2	7	9	5	4	9	1	2	3	0	0	0
AN14A	1	1	2	1	2	3	1	0	1	0	1	1
1806A	4	5	9	1	5	6	1	2	3	0	2	2

On peut constater qu'en effet l'année la plus rare est l'AN14A. Cependant, comment expliquer que les pièces datées 1806A soient « aussi courantes » que celles de l'AN13A avec une frappe à Paris qui a été divisée par six ?

Les exemplaires en FDC (MS65) de l'atelier de Paris sont extrêmement rares pour toutes les années !



LA FRAPPE DE PARIS DE LA 5 FRANCS DE L'AN13, L'AN14 ET 1806

Quant aux ateliers provinciaux, les exemplaires à partir de MS62 sont également rarissimes pour toutes les années !

Voici les exemplaires gradés à partir de MS62 par NGC et PCGS pour tous les ateliers de province et pour l'AN13, l'AN14 et 1806 :

	MS62	MS63	MS64
AN13H	1		
AN13M	1	1	
AN14H	2		
AN14L	1		
1806BB	3	1	1
1806I	1		
1806L	2		

Je vous présente mon exemplaire AN14L (seul exemplaire gradé MS), ainsi que celui de l'AN14H (deux exemplaires gradés en MS62). L'autre exemplaire a été proposé lors de la dernière vente chez MDC.



Maintenant, passons aux cotations dans le *Gadoury* et le *Franc* pour l'atelier de Paris :

	MS62 - SUP		MS63 /64 - SPL		MS65 - FDC	
	Gadoury	Le Franc	Gadoury	Le Franc	Gadoury	Le Franc
AN13A	600	1 000	1 500	1 500	2 500	-
AN14A	1 100	1 750	2 800	2 500	4 500	4 000
1806A	1 100	1 600	2 500	2 200	4 000	3 500

Les cotes sont similaires dans les deux catalogues et réellement très basses pour des monnaies que l'on ne voit pas souvent lors de ventes aux enchères. Quant aux cotations pour ces pièces en état FDC, j'offre le double à toute personne qui me propose des monnaies gradées dans cet état. Combien en avez-vous à me vendre ?

Personnellement, je trouve plus beau ce type qui a été frappé pendant 3 ans à 13 millions d'exemplaires, que celui à la tête laurée empereur avec une frappe de 126 millions de pièces. Il faut néanmoins noter que les très beaux exemplaires de tous les ateliers de province pour tous les types à l'effigie de Napoléon I^{er} sont extrêmement rares. Si l'on arrive à trouver quelques exemplaires SPL ou FDC, ils sont majoritairement de l'atelier de Paris et ils sont très rares en FDC.

Finalement, regardons les passages en vente dans ces grades chez MDC et Gadoury depuis 2016 :

Vendeur	Année vente	Frappe	Grade	Prix	Cote
Gadoury	Oct 2021	AN13A	PCGS MS63	2 750€	1 550€
MDC	Nov 2019	AN14A	PCGS MS63	5 750€	2 450€
MDC	Oct 2023	AN13A	PCGS MS63	4 250€	1 500€
MDC	Oct 2023	1806A	PCGS MS62	2 875€	1 400€
MDC	Mai 2024	1806A	PCGS MS63	6 875€	2 500€
MDC	Juin 2025	1806A	NGC MS63	3 500€	2 500€

Notes : Les cotes correspondent à celles des catalogues de l'année de la vente.

LA FRAPPE DE PARIS DE LA 5 FRANCS DE L'AN13, L'AN14 ET 1806

Sur dix années de vente chez ces deux importantes maisons, 3 exemplaires de 1806A ont été proposés, 2 de l'AN13A et un seul pour l'AN14A.

Aucun exemplaire au-dessus de MS63 n'a été offert, ce qui n'a rien d'étonnant étant donné la rareté de ces pièces dans ces états supérieurs.

Les prix atteints sont toujours bien supérieurs aux cotes et malgré cela celles-ci n'ont pas été augmentées.

Des disparités de prix existent toujours entre une pièce de même année et de même grade et dans ces cas la beauté de la pièce due à la patine joue un rôle fondamental, ce qui n'est pas le cas pour une pièce en or.

Les prix ont tendance à augmenter pour les très belles pièces.

Finalement, il faut savoir que les frappes en or de ces mêmes années sont bien plus courantes que celles en argent.

Je ne sais pas si c'est cher payer pour ces pièces, mais ce que je sais est que les deux exemplaires MS65 de 1806A ont été vendus, un en janvier 2014 et l'autre en janvier 2017. Quant au seul exemplaire MS65 de l'AN14A, il a également été vendu en janvier 2017 et depuis aucun de ces exemplaires n'est réap-

paru sur le marché. Étrangement, ces trois pièces ont été vendues aux USA chez Heritage ! Ces pièces faisaient partie de la collection d'amateurs américains. Il est possible qu'avec le temps d'autres pièces en MS65 apparaissent, mais cela me semble peu probable et si c'est le cas, il y aura peut-être une ou deux pièces supplémentaires mais rien de plus ! En attendant qu'elles réapparaissent, mieux vaut un tu l'as que deux tu l'auras !

Le type de l'AN13/14, ainsi que celui de 1806 (1807), ont une durée très courte et les pièces de très belle qualité de ces années sont rares. Le type Napoléon empereur, empire français, qui est frappé à partir de 1809 jusqu'en 1815, est plus courant et par conséquent les prix sont plus bas, à l'exception de l'année 1815 qui est bien plus chère car bien plus recherchée et avec une frappe faible. Il n'est néanmoins pas évident du tout de trouver des exemplaires MS64 à ce type. Quant aux exemplaires MS65 (FDC), ils sont rarissimes et généralement sous-cotés.

C'est un fait qu'à ces niveaux de prix, il n'y a rien d'étonnant de voir ces pièces partir parfois à l'étranger.

Yves BLOT

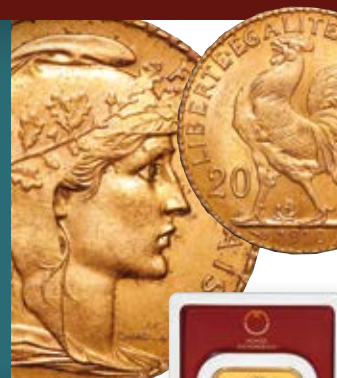
DIVERSIFIEZ VOTRE PATRIMOINE

EN ACHETANT AUPRÈS DE



cgb.fr
Numismatique
Paris

contact@cgb.fr
36 rue Vivienne 75002
Paris



L'ÉTRANGE AFFAIRE
DES « FAUX VRAIS-FAUX »

photo 1 : les lettres gravées sur la tranche sont striées

RÉSUMÉ

À la fin des années 60, des contrefaçons de la pièce de 20 francs or Marianne Coq ont été réalisées en utilisant des coins authentiques dérobés à l'Hôtel de la Monnaie de Paris. Comme ceux-ci avaient été utilisés au cours des années 50 pour les refrappes Pinay, il s'agit donc de contrefaçons de ces refrappes.

D'excellente facture (et pour cause !), ils présentent néanmoins quelques particularités récurrentes qui permettent de les repérer assez facilement :

- sur la tranche : lettres striées (voir photo 1, cliquer pour zoomer) ;
- sur l'avvers : le point final de la légende est de forme carrée ;
- sur le revers :
- longue plume au-dessus du F ;
- feuille surnuméraire sur le motif floral principal au sol.

Ces faux ont donc un aspect hybride : un avers de frappe d'origine et un revers évoquant plutôt une refraappe Pinay. Le millésime le plus souvent constaté est 1912 mais d'autres années, nettement moins fréquentes, ont été observées (1911 et 1914).

INTRODUCTION

À la fin des années 60, à Paris, une étrange affaire de contrefaçon de 20 Francs or Marianne Coq a intrigué les professionnels du marché de l'or. Le fin mot de l'histoire n'étant pas à l'avantage de l'Hôtel de la Monnaie, tout a été fait pour étouffer l'affaire. Avec succès d'ailleurs puisque les tenants et les aboutissants en sont encore de nos jours largement ignorés du public. Un livre récent(1) ainsi que la consultation d'archives de la Banque de France(3) et de l'Administration des Monnaies et Médailles(4) (prédécesseur de La Monnaie de Paris) permettent de lever un coin du voile.

LE CONTEXTE HISTORIQUE

Avant de relater les faits, il importe de rappeler le contexte historique. À la fin de la Seconde Guerre mondiale, le marché de l'or est déséquilibré un peu partout en Europe. Le public préfère acheter de l'or monnayé (en France, ce sont

essentiellement des napoléons) plutôt que de l'or non monnayé (des lingots). Bien entendu, lorsque le marché ne propose pas suffisamment de pièces pour satisfaire la demande, le prix de vente de ces dernières augmente. La conséquence inévitable est que les investisseurs finissent par payer leur pièce plus cher que le poids d'or qu'elle contient. La différence constitue la prime. Aux moments des plus fortes distorsions entre l'offre et la demande, il est même arrivé que le napoléon se négocie à un prix deux fois plus élevé (donc avec une prime de 100 %) que celui du même poids en or non monnayé.

Les grandes banques centrales ont vite compris tout le bénéfice qu'elles pouvaient tirer de cette situation. Et c'est ainsi que plusieurs pays (Suisse, Autriche, etc.) se sont empressés de transformer leurs lingots en pièces puis de vendre celles-ci sur le marché de l'or, ce qui leur procurait de rapides et substantiels bénéfices.

Un moment réticente, la France a fini par suivre le mouvement et, de 1951 à 1960, elle a monnayé plus de 220 tonnes de lingots qui étaient jusque-là stockés dans les coffres de la Banque de France(1). C'est ainsi que furent frappées près de 37,6 millions de répliques (les fameuses refrappes Pinay) de la pièce démonétisée de 20 francs or au type Marianne Coq. Comme aucune disposition législative n'avait autorisé cette nouvelle frappe et que, par ailleurs, la pièce d'origine était démonétisée depuis longtemps (loi monétaire de 1928), les refrappes Pinay n'ont jamais eu d'existence monétaire légale. Pour être clair, il s'agit de faux d'État que nous appellerons ici des « vrais-faux » napoléons.

Bien entendu, les faussaires ont eux aussi voulu profiter de l'aubaine qu'était cette prime sur le napoléon. Les contrefaçons les plus nombreuses émanaient d'ateliers clandestins, français ou étrangers. La qualité des faux était très inégale. Certains étaient très réussis alors que d'autres étaient assez médiocres.

À la même époque, l'URSS manquait cruellement de devises étrangères pour intervenir sur les marchés occidentaux. Avec l'aide des services secrets bulgares, elle a donc fait monnayer ses propres lingots afin de disposer de fausses pièces de 20 francs or au type Marianne Coq (voir photo 2) qui étaient ensuite vendues à des banques suisses complaisantes. Ce faisant, l'URSS profitait également de la prime sur le napoléon. La découverte de ce trafic entre l'Europe de l'Est et la Suisse déclencha un énorme scandale politico-financier (10).



photo 2 : pièce authentique à gauche versus faux soviétique à droite, (avec l'aimable autorisation de AB Or & Change) (2)

20 FRANCS MARIANNE COQ : L'ÉTRANGE AFFAIRE DES « FAUX VRAIS-FAUX »

LES FAITS

Deux sources majeures d'information permettent de retracer le déroulement des faits :

- le livre *L'Or de la Guerre Froide* publié en 2022 par Arnaud MANAS, directeur du Service du Patrimoine et des Archives de la Banque de France(1) ;
- une remarquable note de synthèse rédigée le 6 décembre 1968 par Raoul TONDU, caissier général de la Banque de France. Cette note a été versée aux archives de La Banque de France(3).

Le début de l'affaire (1967) est à l'initiative de professionnels du marché de l'or, plus exactement ceux de la Compagnie Parisienne de Réescompte, devenue depuis CPR Asset Management. Leur attention est attirée par certaines pièces de 20 francs or Marianne Coq millésimées 1912 tout juste délivrées par la Caisse Générale de la Banque de France et qui présentent des particularités de gravure inhabituelles et récurrentes.

Alerté par ces professionnels, Raoul TONDU confie six de ces pièces douteuses à l'expertise de l'Administration des Monnaies et Médailles.

Dans un premier temps (voir photo 3), Pierre DEHAYE, directeur de cette institution, assure que les gravures des faces avers et revers sont authentiques mais, étonnamment, que les tranches n'ont pas été frappées à l'Hôtel de la Monnaie (4). Voilà le genre de réponse qui laisse perplexe et qui suggère que ces pièces sont des contrefaçons.

Par contre, l'attention de mes services a été retenue par la présence de certaines stries sur les lettres de la légende décorant la tranche : ce dernier point porte à croire que les 6 pièces en question n'ont pas été frappées à la Monnaie de Paris.

photo 3 : extrait de la lettre du 28 novembre 1967
rédigée par le directeur des Monnaies

Au cours de l'année 1968 suivante, les ateliers de la Caisse Générale découvrent d'autres pièces douteuses présentant des caractéristiques identiques :

- 325 parmi les 100 000 pièces Coq des avoirs de la Banque de France ;
- 3473 autres parmi les 113 407 pièces de 20 francs or toutes effigies confondues, triées pour le compte de la société De Litra.

Le nombre de 20 francs Coqs suspects n'est donc pas négligeable et l'ampleur du problème apparaît bien réelle. Fait important pour les numismates, Raoul TONDU précise que les pièces douteuses sont le plus souvent millésimées 1912 mais pas toutes (voir photo 4).

Un retour à l'Hôtel des Monnaies s'impose avec, cette fois, une dizaine de pièces litigieuses. L'Administration des Monnaies et Médailles confirme à nouveau les anomalies mais répond verbalement et de manière embarrassée que toutes les pièces suspectes de cette nature seront dorénavant déclarées bonnes (voir photo 4) !

Cette réponse suscite une telle incompréhension que Raoul TONDU sollicite une entrevue auprès de Pierre DEHAYE.

Sous le sceau de la confidentialité, ce dernier avoue alors que « les instruments de frappe » correspondant aux pièces litigieuses ont disparu... mais, bien entendu, il ne parle que des pièces qui lui ont été confiées, c'est à dire millésimées 1912. Pas un mot sur d'éventuels autres millésimes. Simple oubli ou omission volontaire ? Il ne précise pas non plus si le terme « instruments de frappe » recouvre les coins et les viroles ou seulement les coins (voir photo 4).

La plupart de ces pièces sont au millésime 1912. Parmi ces dernières, dix ont été soumises à une nouvelle expertise de l'Administration de la Monnaie qui voici un mois environ nous a fait savoir verbalement, et d'une façon apparemment embarrassée que, pour le cas où de telles pièces lui seraient soumises, elle avait "pris la position de les déclarer bonnes".

En présence de telles imprécisions, j'ai pris l'initiative de rencontrer M. DEHAYE, Directeur des Monnaies, qui m'a indiqué à titre strictement confidentiel que ses services étaient en fait, dans l'incapacité de se prononcer, les "instruments de frappe" qui avaient servi jadis pour la frappe des "coqs" 1912 et qui ont été réutilisés par l'ancien graveur SAISON pour la refraque de pièces à la demande de la Banque, avant d'être.

photo 4 : extrait de la note du 6 décembre 1968
rédigée par le caissier général de la Banque de France

L'enquête interne qui a suivi n'ayant pas permis de retrouver ces instruments ni de résoudre l'énigme, l'Administration des Monnaies et Médailles s'est employée à étouffer l'affaire. Avec un succès certain puisque, jusqu'à présent, le public n'a jamais rien su de cette étrange affaire qui peut donc se résumer à la fabrication de fausses refrappes Pinay à l'aide de coins authentiques. D'où l'appellation de « faux vrais-faux ».

Au terme de ce paragraphe, l'ensemble des informations apportées par la Banque de France et l'Hôtel de la Monnaie suffit au numismate d'aujourd'hui pour se lancer à la recherche de quelques-uns de ces « faux vrais-faux » dans les ventes sur offres ou aux enchères :

- avers à point carré ;
- revers à très longue plume ;
- tranche dont les lettres sont striées.

Les exemplaires débusqués permettent ensuite une description numismatique plus précise.

LA COMPOSITION CHIMIQUE

Les « faux vrais-faux » sont de bon aloi c'est-à-dire de poids et de titre normaux.

Leur étude en spectrométrie X montre une composition métallique ternaire (Au + Cu + Ag) tout à fait semblable à celle qui caractérise les refrappes Pinay (voir photo 5).

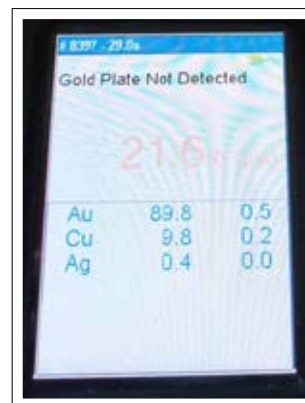


photo 5 : la spectrométrie X montre un alliage ternaire

L'ÉTRANGE AFFAIRE
DES « FAUX VRAIS-FAUX »

LES ANOMALIES DE GRAVURE

L'étude des motifs de gravure est très intéressante car elle montre des particularités récurrentes (voir photo 6).



photo 6 : les particularités de gravure sur l'avvers et le revers (voir texte).

Sur l'avvers, le point final de la légende est de forme carrée. C'est donc un avers typique des frappes d'origine des Coqs car, pour leur part, la très grande majorité des refrappes Pinay présentent un point de forme rectangulaire (5).

Sur le revers, l'extrémité de la plume située au-dessus du F de Fcs apparaît beaucoup plus longue que la normale, dépassant nettement la barre horizontale supérieure de cette lettre (5).

Toujours sur le revers, le motif floral situé entre les pattes du coq présente une feuille surnuméraire bien développée et bien visible, telle qu'on l'observe habituellement sur les refrappes Pinay (6).



photo 7 : sur la tranche, les lettres sont striées

Concernant la tranche, celle-ci est normalement orientée (type B).

Toutefois, et c'est certainement la caractéristique la plus surprenante de ces « faux vrais-faux », les lettres gravées sur cette tranche sont finement striées (voir photo 7). Les stries sont au nombre de 7. Elles sont parallèles, superficielles, régulièrement espacées et disposées horizontalement par rapport à la surface de la pièce. Elles n'intéressent pas les motifs floraux (de minuscules roses).

La raison de leur présence est mystérieuse mais on peut supposer qu'elle est liée au fait que les faussaires ne disposaient pas des viroles authentiques car, dans ce cas, les lettres ne seraient pas striées.

Ainsi, pour pouvoir malgré tout graver la tranche, ils ont dû trouver une solution de remplacement. La lecture du passionnant livre de Charles M. LARSON (11) montre que cela est à la portée de tout faussaire déterminé.

Bricoler une machine inspirée de celle de Castaing ou recourir à la technique de la virole pleine n'est pas pertinent puisque ces deux procédés ne permettent pas de graver des lettres et des motifs en relief.

Il ne reste donc que la technique de la virole brisée. En faveur de celle-ci, on observe effectivement la présence de trois petits traits verticaux en léger relief (les « coutures de virole ») caractéristiques des zones d'affrontement des trois segments de la virole. Mais ceci ne permet toujours pas d'expliquer la présence des stries sur les lettres gravées. On peut certes spéculer (par exemple une protection des reliefs lors des opérations de dévirolage ?) mais faute d'éléments de preuve décisifs, aucune explication crédible ne peut être avancée.

Il est cependant une hypothèse que l'on peut raisonnablement écarter. C'est celle d'une marque secrète que les faussaires auraient délibérément ajoutée pour signer leur travail. En effet, là où un Bojarski n'introduisait qu'une minuscule et unique marque (voir photo 8), ce sont ici toutes les lettres de la devise républicaine qui sont concernées. Une telle marque distinctive serait bien trop étendue, pas assez discrète, trop vite repérable. La preuve en est que c'est effectivement elle qui a permis aux professionnels de l'or de détecter ces « faux vrais-faux » dès 1967.



photo 8 : la marque secrète du faussaire Bojarski : il a omis un pétale à la fleur rose du coin supérieur gauche du billet 100 NF Bonaparte.

DISCUSSION

L'existence de ces « fausses vraies-fausse » Marianne Coq est incontestable. Par contre, il est plus que probable que les tenants et les aboutissants de l'affaire ne sont pas encore tous connus.

1) enquête pour faux-monnayage

Il est par exemple vraisemblable que le ministère de l'Intérieur a dû enquêter sur ce qui est quand même à la base une affaire de faux-monnayage. Le résultat de cette enquête n'est pas connu mais peut-être figure-t-il dans les archives de ce ministère. C'est un point important qui reste à éclaircir : affaire à suivre donc.

2) enquête sur les lieux de frappe

L'origine géographique de la contrefaçon est un autre sujet d'interrogation. Les coins ont certes été dérobés à l'Hôtel des Monnaies de Paris mais rien ne dit que les indéliçats qui ont sévi les ont ensuite eux-mêmes utilisés sur le territoire français. Ils ont très bien pu les revendre à l'étranger. On pense inévitablement à certaines officines clandestines difficiles à

20 FRANCS MARIANNE COQ : L'ÉTRANGE AFFAIRE DES « FAUX VRAIS-FAUX »

surveiller depuis la France (Liban, Italie, Suisse, etc.). A ce sujet, la lecture des livres de Timothy GREEN (7) (8) apporte un éclairage très instructif sur les circuits de faux-monnayage impliquant notamment le Liban et la Suisse. Il n'y a bien entendu aucune preuve absolue que ceux-ci soient à l'origine des « faux vrais-faux » napoléons mais les pistes avancées par l'auteur sont tout à fait crédibles.

Si on examine les choses d'un point de vue numismatique, on peut avancer que l'un des moyens qui permettrait de préciser l'origine géographique des frappes frauduleuses serait de retrouver les mêmes stries sur la tranche en relief de pièces d'or étrangères qui étaient alors aussi fréquemment contrefaites que les napoléons, par exemple des 20 reichmarks ou des 20 dollars Saint-Gaudens. Là encore, affaire à suivre.

3) enquête sur les instruments de frappe disparus

L'hypothèse la plus vraisemblable est que seuls des coins ont été subtilisés à l'Hôtel de la Monnaie, à l'exclusion donc des viroles.

Au sujet des coins, l'alerte initiale avait été lancée à propos de pièces millésimées 1912 mais la Caisse Générale de la Banque de France a elle-même admis avoir identifié d'autres années sans malheureusement préciser lesquelles (voir photo 4, première ligne).

Hormis ce problème des millésimes, l'attention est bien entendue attirée, toujours au revers, par la très longue plume au-dessus du F sur absolument tous les « faux vrais-faux ». Cette caractéristique peut laisser penser qu'il est impossible que des coins de revers authentiques aient été utilisés. Et donc que les faussaires ont eu recours à des coins non authentiques. Pourtant, dans la revue *Numismatique & Change* (9), Philippe DROULERS rapporte que le maître-graveur Jean-Claude DIEUDONNE lui avait confié, en 1994, l'existence de pièces authentiques présentant la fameuse très longue plume. Et de citer en exemple les millésimes 1907, 1908 et 1911

Ce témoignage est précieux car il implique que la très longue plume n'est pas l'apanage des « faux vrais-faux » et par conséquent que les coins de revers dérobés à l'Hôtel des Monnaies pouvaient très bien présenter à la fois des millésimes variés (pas uniquement des 1912) et une très longue plume, en accord avec la note de Raoul TONDU de 1968 et les révélations de Jean-Claude DIEUDONNE.

On pourrait rétorquer que toutes les pièces 20 francs millésimées 1899 arborent elles aussi sur leur revers une très longue plume de même d'ailleurs que la totalité des 10 francs Coqs. Toutefois, aucune de ces pièces 1899 ne comporte de différents monétaires ni de feuille surnuméraire dans le motif floral situé entre les pattes du coq(6) alors que tous les « faux vrais-faux » présentent ces deux caractéristiques. Les coins de revers 1899 n'ont donc pas pu servir à frapper des « faux vrais-faux ».

Pour les mêmes raisons (absence de différents monétaires et/ou absence de feuille surnuméraire complète), aucun des coins de revers d'époque millésimés 1900 à 1914 n'a pu être utilisé dans ce but.

Finalement, c'est sans doute parmi les coins de revers 1907 à 1914 réutilisés par le graveur Lucien BAZOR pour les re-frappes Pinay (voir au bas de la photo 4) qu'il faut rechercher ceux qui ont servi à la frappe des « faux vrais-faux ».

Quant aux coins d'avvers, les « faux vrais-faux » présentent tous un point carré à la fin de la légende. Il est de ce fait logique d'imaginer que seuls des coins authentiques d'avvers à point carré peuvent avoir servi à la frappe frauduleuse.

Pour résumer ce paragraphe, les « faux vrais-faux » ont un aspect hybride : un avers de frappe d'origine (car point carré) et un revers évoquant plutôt une reffrappe Pinay (car feuille surnuméraire complète et longue plume).

4) état de conservation

Un point pratique d'importance doit être souligné : les stries sur les lettres de la tranche sont en effet si fines et si superficielles que leur observation est très dépendante de l'état de conservation des pièces. Lorsque celui-ci est proche de l'état neuf, ça ne pose pas de problèmes. Par contre, dès que la pièce s'éloigne de cet état, les stries deviennent difficiles à observer car encrassées, comblées, abîmées, etc. Ainsi, sur les pièces millésimées 1911 et 1914 que nous avons eu la chance d'examiner, seules quelques lettres présentent les stries caractéristiques. Dans de telles conditions d'examen défavorables, un éclairage adapté, beaucoup de patience et une excellente loupe ou un bon matériel photographique sont indispensables (objectif macro avec éclairage blanc froid frappant la pièce de biais).

5) mise au point sur les « reffrappes Pompidou »

Il est une légende urbaine tenace dans la littérature numismatique qui veut que la découverte de fausses reffrappes Pinay à la fin des années 70 soit due à Claude Pompidou, chef du service de l'or de la défunte banque Rothschild.

Si l'existence de ces fausses reffrappes est avérée, celle de Claude Pompidou ne l'est pas du tout. Aucun personnel de ce nom n'a jamais figuré dans les organigrammes successifs de la banque et ce patronyme est également inconnu dans le milieu financier de l'époque.

En réalité, il est plus vraisemblable que l'expression « Claude Pompidou » corresponde non pas à une personne physique mais à un pseudonyme ou à un sobriquet utilisé dans le jargon des professionnels du marché de l'or (surtout ceux de la banque Rothschild) pour désigner les reffrappes sauvages de Pinay des années 70 (celles réalisées à l'étranger : Liban, Italie, Suisse, etc.).

Pour ces professionnels, puisque les reffrappes des années 50 étaient des « Pinay » (du nom du Président du Conseil), alors les fausses reffrappes des années 70 devenaient des « Pompidou » (du nom du président de la République, également ancien directeur de la banque Rothschild). Et c'est ainsi que ce qui n'était au départ qu'un simple trait d'esprit ou une plaisanterie des coulisses du marché de l'or, est devenu au fil du temps une information reprise sans vérification suffisante dans la presse numismatique. Par la suite, le surnom « Pompidou » de cette pièce s'est mué en « Claude Pompidou » puis la mémoire collective a progressivement transformé le sobri-

L'ÉTRANGE AFFAIRE
DES « FAUX VRAIS-FAUX »

quet de cette pièce en un personnage fictif qui l'aurait découverte. Et c'est probablement ce glissement sémantique qui a fait que l'appellation « reffappe Pompidou » n'est pas passée à la postérité, au contraire de celle de la « reffappe Pinay » !

Ceci établi, une question se pose fort légitimement : les « fausses vraies-fausse » Marianne Coq du présent article sont-elles ou font-elles partie des fausses reffappes « Pompidou » ? Malgré la temporalité légèrement différente des deux reffappes (fin des années 60 pour les « faux vrais-faux » et fin des années 70 pour les « Pompidou »), c'est tout-à-fait plausible si on ne considère que les deux faces des pièces. Toutefois, seule l'identification de stries sur les lettres des tranches de « Pompidou » pourrait apporter une certitude. Faute d'avoir eu accès à ces dernières, il est impossible d'être plus affirmatif. C'est donc là-aussi une affaire à suivre.

RÉCAPITULATIF

Le photomontage ci-dessous rassemble et compare les principales caractéristiques des pièces d'origine (VRAI), des reffappes Pinay (VRAI-FAUX) et des contrefaçons de ces dernières (FAUX VRAI-FAUX) :



CONCLUSION

En 1967, un nouveau type de contrefaçon de la pièce de 20 francs or Marianne Coq a été découvert. De poids et de titre normaux, ces faux sont redoutables car frappés en utilisant des coins authentiques dérobés à l'Hôtel des Monnaies.

Ils présentent toutefois quelques particularités de gravure récurrentes qui permettent de les repérer assez facilement :

- sur la tranche : lettres finement striées ;
- sur l'avvers : point final de la légende de forme carrée ;

- sur le revers :

- longue plume au-dessus du F ;
- feuille surnuméraire sur le motif floral principal au sol.

Ces particularités de gravure confèrent donc à ces faux un aspect hybride : un avers évoquant une frappe d'origine et un revers évoquant plutôt une reffappe Pinay.

Quant aux millésimes arborés, trois ont jusqu'à présent été documentés : 1911, 1912 et 1914 mais il n'est pas impossible qu'il en existe d'autres. La traque est ouverte !

Jean-Luc GRIPPARI - ADF 1010

REMERCIEMENTS

L'auteur tient à remercier :

- monsieur Arnaud MANAS, chef du Service du Patrimoine et des Archives de la Banque de France, pour l'enthousiasme communicatif, la pédagogie, la patience et la disponibilité qu'il a toujours manifestées au cours des échanges préalables à la rédaction de cet article ;
- monsieur Charles DE LANGHE, responsable de l'agence brestoise de la société GODOT & Fils, sans qui les examens spectrométriques X n'auraient pu être réalisés.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

- 1 - Arnaud MANAS, *L'Or de la Guerre Froide*, pages 44 à 50, Les éditions du Cerf, Paris (2022)
- 2 - <https://abortoulouse.fr/2025/01/31/20-francs-russe/>
- 3 - Raoul TONDU, note confidentielle du 6 décembre 1968, archives de la Banque de France
- 4 - Pierre DEHAYE, lettre du 28 novembre 1967 adressée au Caissier Général de la Banque de France, archives de la Banque de France
- 5 - Jean-Luc GRIPPARI, « 20 francs or Marianne Coq : critères discriminants entre les frappes d'origine et leurs copies Pinay », *Bulletin Numismatique* n°246, novembre 2024, pages 44 à 47
- 6 - Jean-Luc GRIPPARI, « 20 francs or Marianne Coq : un motif de gravure propre aux seules reffappes Pinay ? », *Bulletin Numismatique* n°259, janvier 2026, pages 36 à 38
- 7 - Timothy GREEN, *Le Monde de l'Or*, éditions Fayard, Paris (1969 pour l'édition française)
- 8 - Timothy GREEN, *Les Contrebandiers*, éditions Fayard, Paris (1974 pour l'édition française)
- 9 - Philippe DROULERS, « Remaniements de la monnaie du gouvernement Thiers à août 1914 – 2e partie », *Numismatique & Change*, n°353, octobre 2004, pages 40 à 43
- 10 - Michael L. HOFFMAN, « Sofia Sends Swiss Counterfeit Coins; Fake French Napoleons Found in Purchase From Bulgaria Minted With Real Gold », *The New York Times*, 5 nov 1949, page 2
- 11 - Charles M. LARSON, *Numismatic Forgery*, Zyrus Press, Irvine (California), 2004, Chapter 7, pages 101 à 117

QUELQUES RÉFLEXIONS AU SUJET DES CATALOGUES DE COTATION

Il ne faut en aucun cas lire cet article comme une critique des actuels catalogues de cotation que sont *Le Gadoury* et *Le Franc*, bien au contraire. Les informations ainsi que les images, les présentations sont vraiment de qualité, que l'on ne retrouve d'ailleurs pas souvent dans les catalogues étrangers. Mon intention est de porter à votre réflexion quelques idées qui me semblent intéressantes et d'actualité.

Il est très difficile, voire impossible, de donner des cotes exactes ou du moins approximatives pour des milliers de monnaies, c'est un fait.

Cela est d'autant plus compliqué pour les pièces récentes, disons à partir de 1960, dans la mesure où ces monnaies ne sont jamais proposées lors de ventes aux enchères, sauf en lots. Les éditeurs de catalogues ne peuvent s'appuyer que sur leurs propres ventes pour faire des estimations.

Il y a cependant des changements qui, je le pense apporteront un plus aux catalogues actuels. Je sais que réaliser un catalogue représente un travail énorme et que de nombreuses améliorations ont été apportées lors des nouvelles éditions, cependant il y a encore des possibilités envisageables. Je sais aussi que le but n'est pas économique étant donné que cela n'est pas rentable, bien au contraire.

A Ma première suggestion est le fait de donner une cote pour les pièces en état B et même TB. Cela n'a aucun sens et peu d'intérêt car ces pièces sont difficilement vendables. Est-ce qu'un amateur va payer 550€ pour une B ou 900€ pour une TB ? En réalité j'ai de sérieux doutes ! J'éliminerai tout simplement ces deux états en les remplaçant par des pourcentages indiqués dans une note. Je proposerai par contre une nouvelle échelle pour les états de conservation supérieurs :

SUP(AU58), SUP(MS61/MS62),
SPL(MS63/MS64), FDC(MS65)

La raison de ce choix est simple : Les différences de prix sont plus importantes pour les pièces de qualité. Lorsque l'on passe d'une monnaie AU58 à une pièce MS62 la qualité est très différente et par conséquent le prix l'est aussi.

De nombreuses pièces ont une cote de 10€, mais en fait la valeur est proche de zéro. Si vous possédez 500 pièces dont la cote est de 10€, vous pensez a priori que votre collection a une valeur de l'ordre de 5 000€, mais la réalité est qu'en cas de vente, qui ne sera pas simple, le montant sera bien inférieur. C'est ce que j'appelle « la fausse illusion de valeur » ! Il serait peut-être préférable de ne pas mettre de cote ?

B La seconde suggestion est en rapport avec les cotations de tous les ateliers pour une valeur faciale donnée, je m'explique : Si vous consultez un catalogue, verrez que, par exemple, pour la 5 francs 1812 vous avez 17 lignes de cotation qui représentent les 17 ateliers qui ont frappé cette pièce. Parmi ces ateliers, il y a des ateliers dont la frappe a été faible et d'autres ateliers où elle a été abondante. Il serait bien plus simple d'indiquer par exemple sur une seule ligne les cotes pour les ateliers B, BB... T, et

pour les ateliers R, U... une autre ligne. On aurait donc trois lignes 1812A, 1812B, BB... T et finalement 1812R, U. Dans le cas où une série était frappée dans très peu d'ateliers, cette option ne serait pas appliquée. Quant au nombre de pièces frappées, il suffit de faire référence à un catalogue antérieur.

C Ma troisième suggestion repose sur la cotation des monnaies en bronze. Les pièces en bronze ont tendance avec le temps à perdre leur couleur d'origine et on trouve pour la même série, des monnaies rouges, d'autres rouge/marron et finalement marron. L'aspect visuel n'est pas du tout pareil, mais les cotes sont les mêmes, ce qui est anormal. Entre une monnaie avec le rouge intégral et la même pièce marron, la différence est importante ; c'est de même pour une pièce en argent avec une belle patine. Il faudrait par conséquent indiquer que les cotes s'entendent par exemple pour des monnaies de couleur rouge et pour les autres couleurs, la décote est de x pourcentage. Les maisons de grading telles que PCGS et NGC font la différence, mais cela ne se reflète pas dans les catalogues de cotation français.

D Ma quatrième suggestion fait référence aux monnaies gradées, dont il y a très peu d'informations actuellement dans les catalogues. Les monnaies gradées ont fait leur apparition aux USA dans les années 80, cela fait donc plus de 40 ans. La grande majorité des maisons de numismatique proposent des monnaies gradées et à un certain moment il faudra que les catalogues de cotation en tiennent compte, en donnant plus d'informations à ce sujet.

Très peu de monnaies modernes sont gradées et dans ce cas précis, les informations correspondantes ne sont pas fiables. Par contre il serait intéressant pour les monnaies anciennes à partir de la Révolution, d'indiquer la quantité de pièces gradées pour les hauts états de conservation, de façon simple, exemple (le chiffre entre parenthèse représente le nombre de pièces gradées dans cet état) :

5 francs Union et Force

	SUP (AU58)	SUP (MS61/ MS62)	SPL (MS63/ MS64)	FDC (MS65)
AN4A	2000 (13)	3500 (8)	5000 (5)	8000 (2)
AN4 autres	2500 (11)	3900 (3)	--	--

C'est une information que je considère importante, dont le nombre n'évolue pratiquement pas pour les belles pièces anciennes qui, en fait, ne sont pas courantes. Cette démarche n'est pas indispensable, bien qu'intéressante pour les pièces avec une cote faible. Cette information serait disponible pour les pièces à partir de la valeur faciale d'un franc et uniquement pour les grades à partir de AU58.

E Finalement, ma dernière observation porte sur les côtes, qui dans certains cas sont trop éloignées de la réalité et en particulier pour les monnaies chères. Je suis tout à fait conscient de la difficulté pour établir des

QUELQUES RÉFLEXIONS AU SUJET DES CATALOGUES DE COTATION

cotes qui suivent les prix, mais cela est fondamental afin d'assurer la validité de celles-ci.

Voici deux exemples qui illustrent ce problème :

1- La 2 francs 1806A en MS63 a une cote de 1 500€ dans *le Franc* et de 2 250€ dans le *Gadoury* (moyenne entre état SUP et FDC).

CGB propose sur son site, une 2 francs 1806A en MS64 à 8 000€.

2-La 2 francs 1810A en MS65 a une cote de 1 600€ dans *le Franc* et 2 400€ dans le *Gadoury* (1 500€ en SUP).

Il y a actuellement sur ebay une 2 francs 1810I en MS64, cet atelier est particulièrement rare, cependant cette monnaie est proposée à 7 000€.

Dans les deux cas, comment peut-on avoir des cotations aussi éloignées des prix demandés ?

Maintenant, je compare les cotations des années 1936 et 1939 en MS63 de la première série des 5 francs de Lavrillier.

	Gadoury	Le Franc
1936	4 200	3 000
1939	10 500	10 000

Et regardons maintenant les exemplaires gradés par NGC et PCGS :

	AU58	MS61	MS62	MS63	MS64
1936	4		2		
1939	1			1	1

Malgré la rareté réelle pour l'année 1939, il faut se rendre à l'évidence que l'année 1936 est tout aussi rare, du moins pour les pièces de qualité que l'on ne voit jamais ! Comment expliquer alors la différence énorme de cotation qui n'a aucune logique car les pièces sont aussi rares pour les deux années (les exemplaires gradés pour 1939 sont d'ailleurs plus beaux) ? En réalité l'explication sur la différence des cotes dans *le Franc* est, je pense, la suivante : CGB a vendu 22 exemplaires pour l'année 1936 et seulement 5 pour 1939.

Les pièces de 1936 sont bien plus courantes en TTB, par contre les très belles pièces sont aussi rares pour les deux années et elles devraient avoir des cotes similaires à rareté égale. Dans le cas de l'état TTB, les monnaies de 1939 devraient être évidemment bien plus chères ! Le fait qu'une pièce soit relativement courante en TTB, ne signifie pas qu'elle le soit en FDC !

Dans le but d'avoir des cotations qui correspondent au prix du marché, il y a en réalité deux éléments complémentaires à considérer objectivement :

- Il faut relever les résultats obtenus lors de ventes importantes et établir des moyennes quand cela est possible. En l'absence de résultats, une pièce de la même série dont on peut établir raisonnablement une cote doit pouvoir servir de base, exemple :

Lors d'une vente, une 2 francs 1816A gradée MS63 est partie à 1 400€. Ce montant peut servir de référence pour les autres grades de la 2 francs 1816A et dans la mesure où l'on connaît le nombre de pièces gradées, on peut ajuster les cotes des grades supérieurs et inférieurs en fonction de ces informations. On peut aussi logiquement penser que pour l'atelier de Paris, toutes les 2 francs de Louis XVIII auront sensiblement le même prix (la différence peut venir principalement d'une patine qui est soit belle, soit qui laisse à désirer). Quant aux ateliers de province, les cotes devraient être légèrement plus élevées.

- Il faut chercher le nombre d'exemplaires gradés, ce qui est une information indispensable pour établir une cote cohérente. Une pièce peut être frappée à plusieurs millions d'exemplaires, avec aucun exemplaire répertorié en FDC (MS65), très peu en MS63/MS64 et pourtant être très courante dans d'autres états de conservation, ce qui fausse complètement la perception de rareté que l'on a par rapport à cette pièce. La 10 centimes de 1863 de Bordeaux, frappée à plus de 4,5 millions d'exemplaires, n'est pas connue ni en FDC, ni en SPL, alors que la cote pour un exemplaire FDC est de 550€ !

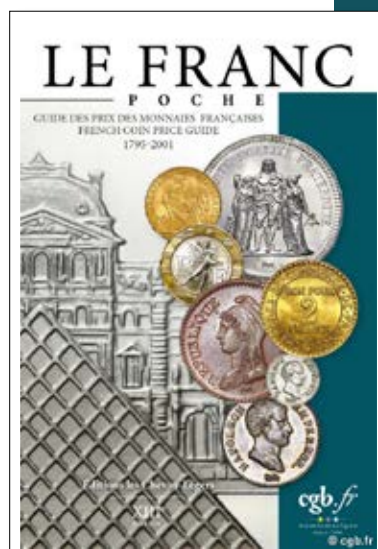
En réalité, il ne devrait pas exister une différence de 200%, 300% ou plus entre une cote et un prix, car dans ce cas, la cote ne veut rien dire et elle n'a aucun intérêt. Il y aura toujours une marge d'erreur entre une cote et un prix, mais celle-ci doit être limitée.

Comme je l'ai signalé au début de cet article, de nombreuses pièces après 1960 sont extrêmement difficiles à coter. Pour celles en euro, je dirais que c'en est de même, car il existe des stocks et honnêtement, je ne sais pas comment procéder objectivement. Il y a aussi de nombreuses séries postérieures à 1900 que l'on trouve de nos jours assez facilement, ainsi que de nombreux essais. On peut toujours s'intéresser à ces séries, mais j'éviterais de mettre des sommes trop importantes, car il me semble que la revente peut s'avérer compliquée.

Je suis convaincu que l'on pourrait avoir des catalogues avec des cotations plus réalistes et plus d'actualités, tout en ayant davantage d'informations importantes, avec finalement moins de pages. Un plus en début de catalogue serait d'inclure quelques articles de connaissances numismatiques d'ordre général et d'orientations dirigés aux collectionneurs.

Et pour conclure, ayez toujours à l'esprit qu'une monnaie rare dans une qualité exceptionnelle n'a pas de cote possible et fiable !

Yves BLOT



CHINE : LA FUREUR DU DRAGON



Ce titre d'un célèbre film de karaté hongkongais illustre bien l'offensive de la China Mint dans le domaine des monnaies d'investissement en argent. On connaissait jusqu'à présent les onces chinoises à l'effigie du panda qui sont devenues un standard du marché de l'argent métallique.

En 2025, la China Mint fait fabriquer dans son atelier de Shenzhen, la Shenzhen Guobao Mint, ces nouvelles monnaies de 10 Yuan en argent sur le standard de 1 once Oz (31,104 g, 999/1000) avec d'un côté la représentation traditionnelle d'un dragon chinois et de l'autre une vue de la Grande Muraille de Chine.

Cette sortie de cette monnaie que la China Mint souhaite imposer comme un nouveau standard n'est pas passée inaperçue et vient d'être primée au COTY 2026 (Coin Of The Year) qui récompense les nouvelles monnaies émises en 2025. Cette

nouvelle monnaie a été choisie dans la catégorie Best Crow et suprême récompense Coin Of The Year 2026.

Les quantités de frappe annoncées pour 2025 et 2026 sont de 2 millions d'exemplaires par année. La gravure tant de l'avvers que du revers est d'une grande finesse. L'avvers reprend bien sûr l'effigie du dragon issue des frappes de la période impériale. Le revers représente la Grande Muraille serpentant au sommet des montagnes de la Chine septentrionale, une représentation déjà éprouvée sur un certain nombre de monnaies commémoratives mais aussi sur la monnaie de 1 Yuan de circulation émise de 1980 à 1986. On reste dans un aspect très traditionnel, témoignage d'une Chine multimillénaire.

Nul doute que cette monnaie et ses potentielles déclinaisons s'imposeront dans ce marché assez bouillonnant des monnaies d'investissement.

Laurent COMPAROT

The British
Museum

Portable
Antiquities
Scheme

database results
1 142 269

LE 5 FRANCS MARIANNE DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON : UNE ÉMISSION BIEN PLUS IMPORTANTE QU'ON NE LE PENSAIT ?



Il s'agit du **5 francs type 1943**, émis en 1944 sous l'autorité de la **Caisse Centrale de la France d'Outre-Mer (CCFOM)**, officiellement référencé pour l'Afrique Équatoriale Française. La date juridique de l'émission est l'**ordonnance du 2 février 1944**. Le billet a une valeur de 5 francs, mesure environ **114 x 73/74 mm** et a été dessiné par Edmund Dulac. Il fut imprimé à Londres par **Bradbury, Wilkinson & Co. (BWC)**. Il ne possède pas de filigrane. Il est référencé **P.15** dans la classification Pick et **A.124** dans certains catalogues français spécialisés.

L'avers représente **Marianne coiffée du bonnet phrygien**, entourée de deux ancres portant chacune la croix de Lorraine. Le revers reproduit le texte de l'.

Le contexte historique est particulièrement important. Ce billet appartient à la période de la **France Libre**. L'Afrique Équatoriale Française s'était ralliée à de Gaulle dès août 1940 et la CCFOM devint l'organisme chargé de l'émission monétaire des territoires concernés.

La littérature publiée par **M. Kolsky**, dans *Les Billets des DOM-TOM*, reprise notamment sur Collect.net, indique traditionnellement pour les 5 francs Marianne une numérotation comprise entre **AM.000,001 et AM.020,000**.

Cette donnée soulève cependant aujourd'hui une importante question concernant **Saint-Pierre-et-Miquelon**.

En **1944**, l'archipel comptait environ **4 300 habitants**. Une émission limitée à 20 000 billets aurait donc représenté environ **4,6 billets par habitant**, ce qui paraît cohérent avec une petite émission locale.

Pourtant, après plus de vingt ans de recherches et de collecte, plusieurs exemplaires portant des numéros largement supérieurs à 20 000 ont été retrouvés sur l'archipel.

L'exemplaire présenté dans la Live auction d'Octobre 2026 lot 573901, numéroté **AM.021,198**, est déjà supérieur à la limite traditionnellement admise de 20 000.

Plus spectaculaire encore, une publication de *L'Écho des Caps*, le journal local de Saint-Pierre, montre un billet portant le numéro **AM.067,358**.

L'Écho des Caps, publié à Saint-Pierre de **1982 à 2021**, était un journal municipal hebdomadaire et constitue aujourd'hui une source documentaire particulièrement intéressante pour l'histoire locale.

D'autres exemplaires ont depuis été retrouvés sur l'archipel, notamment les numéros **AM.043,768**, **AM.060,261**, **AM.079,437** et **AM.081,638**.

Ces découvertes remettent donc sérieusement en question l'affirmation selon laquelle la numérotation des billets de Saint-Pierre-et-Miquelon se serait arrêtée à **AM.020,000**.

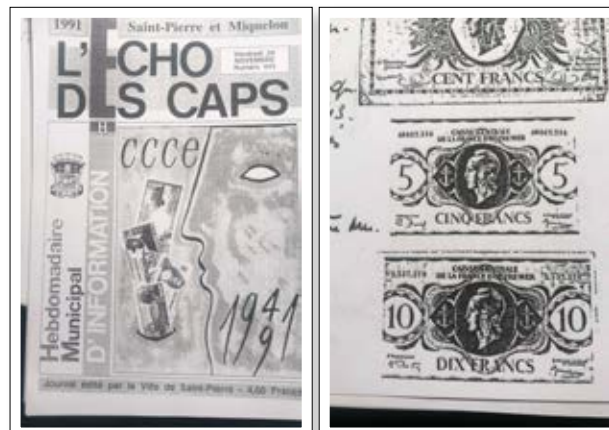
Le contexte monétaire de **1942-1945** apporte un élément essentiel à cette réflexion. Après le ralliement de Saint-Pierre-et-Miquelon à la France Libre en décembre 1941, les billets de la Banque de France furent progressivement retirés de la circulation. L'ordonnance du **4 décembre 1942** prévoyait que les billets de la Caisse centrale de la France Libre deviennent les seuls billets ayant cours légal dans l'archipel.

La population de seulement **4 300 habitants** ne doit donc pas être considérée comme le seul élément permettant d'estimer les besoins monétaires : il fallait assurer l'approvisionnement de l'ensemble de l'économie locale, des commerces, du port, des administrations et des transactions pendant une période de guerre et d'isolement.

Le dossier d'archives **B-0062790 de la Caisse française de Développement** constitue une piste documentaire majeure. Il fait apparaître que les **volumes de billets demandés par télégrammes entre le 3 janvier 1944 et le 29 décembre 1945 dépassent largement le 80 000 exemplaires**.

Les numéros **AM.067,358**, **AM.079,437** et **AM.081,638** peuvent être authentifiés comme des billets effectivement destinés à Saint-Pierre-et-Miquelon, la traditionnelle limite de **20 000 exemplaires** ne pourrait plus être considérée comme une description fiable de l'émission.

La découverte de ces billets ouvre ainsi une nouvelle piste de recherche numismatique : **combien de 5 francs Marianne ont réellement été fabriqués et mis à la disposition de Saint-Pierre-et-Miquelon entre 1944 et 1945**.



Nicolas FACHON

